

Insee *dossier*

CHAMPAGNE - ARDENNE



Bilan *économique et social* 2010



Dossier publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques :

Direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims cedex - tel : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'Insee
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédaction en chef : Éric Vaillant
Secrétaire de fabrication : Mireille Chasseigne
Création de l'image virtuelle : 5pointcom

ISBN : 978-2-11-058860-9

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	4
SYNTHÈSE Une reprise économique encore fragile	5
AGRICULTURE La baisse des rendements largement compensée par l'envolée des prix	7
VITICULTURE Baisse de la production de raisin	9
INDUSTRIE Une reprise d'activité manifeste	11
CONSTRUCTION NEUVE Légère reprise de l'activité	12
TRANSPORTS DE MARCHANDISES Une activité contrastée selon les modes	14
TOURISME Regain de fréquentation dans les hôtels et les campings	16
FINANCES PUBLIQUES Moins de recours aux dispositifs d'aide par les entreprises en difficultés	20
BANQUE ET ÉCONOMIE Nouvelle progression des dépôts et des crédits bancaires	22
SURENDETTEMENT DES MÉNAGES 45 dossiers pour 10 000 habitants	23
CRÉATIONS D'ENTREPRISE Une dynamique toujours portée par l'auto-entrepreneuriat	24
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE Poursuite de la hausse dans l'industrie et les services	28
EMPLOI Quasi stabilité de l'emploi	30
CHÔMAGE Recul modéré du chômage	32
POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE Vers une amélioration du marché du travail	35
ENSEIGNEMENT Baisse légère des effectifs, résultats en hausse	36
PRATIQUES SPORTIVES Stabilisation du nombre de licenciés	38
VIE ASSOCIATIVE Essoufflement de la création d'association	39

Comme chaque année au mois de mai, l'Insee Champagne-Ardenne publie son bilan économique et social.

Ce document s'adresse à tous les acteurs et observateurs des transformations de l'économie et de la société de notre région. Il dresse le bilan de l'année écoulée dans tous les domaines où l'information statistique peut apporter son éclairage.

Comme les années précédentes, ce bilan est le fruit d'un travail collectif ; il ne pourrait exister sans le large soutien de l'ensemble des services et organismes qui rentrent dans la définition de la statistique publique en région. Ce sont ainsi près d'une dizaine de rédacteurs externes à l'Insee qui cette année encore sont venus apporter leur contribution à ce document, pour lui permettre ainsi d'une part de représenter toute la variété et la richesse de la statistique publique régionale, d'autre part d'être l'outil incontournable pour l'analyse et la compréhension de notre région et des dynamiques qui l'animent.

Je remercie vivement, à titre personnel et au nom de l'Insee, tous ces contributeurs et les services ou organismes qu'ils représentent.

Le Directeur régional de l'Insee Champagne-Ardenne

Patrick REDOR

Une reprise économique encore fragile

Comme pour l'ensemble des pays avancés, l'économie française se redresse en 2010. Avec 1,5 % de croissance, le redressement économique ne permet cependant pas au pays de retrouver ses performances d'avant crise. La Champagne-Ardenne tire partie de ce redémarrage, même si la reprise mérite encore d'être confortée en termes de croissance ou d'emploi.

Tous les secteurs d'activité redémarrent

Selon l'enquête annuelle de la Banque de France, après s'être effondrés en 2009, le chiffre d'affaires industriel, poussé par le dynamisme de la demande extérieure, se redresse de 7,3 % en 2010. Ce résultat ne suffit pas cependant à compenser les baisses de 2008 et 2009, d'autant qu'une partie de cette hausse s'explique par la répercussion partielle de l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie dans les prix des produits finis. L'activité dans le transport routier de marchandises est également en net progrès en 2010, le chiffre d'affaires moyen des entreprises de ce secteur regagnant 5 % de sa valeur. Néanmoins, les industriels comme les transporteurs routiers ont continué à contracter leurs dépenses d'investissement, menaçant à terme, si cette situation devait se prolonger, la pérennité de la reprise. La construction redémarre en Champagne-Ardenne en 2010. Ainsi, à l'inverse de l'évolution nationale, les surfaces de locaux mis en chantier en Champagne-Ardenne repartent à la hausse en 2010, de 15,4 %, mais en partant il est vrai des surfaces exceptionnellement faibles de 2009, et demeurant par conséquent toujours très en-deçà du niveau moyen des dix dernières années. Les mises en chantier de logement augmentent de 5,4 % en 2010 et le nombre de logements autorisés à la construction, toujours en progression, laisse présager une année 2011 favorable. La création d'entreprise est toujours dynamique et progresse de 4,5 % en 2010, après la hausse historique de 2009, due à l'engouement suscité par la mise en place du régime de l'auto-entrepreneuriat. Dans la région, un peu plus de 9 000 entreprises se sont créées dans l'ensemble du secteur marchand non agricole, plaçant la Champagne-Ardenne dans la première moitié des régions de France métropolitaine (12^e rang).

La situation de l'agriculture champardennaise, notamment les productions végétales, s'améliore aussi en 2010. Si les rendements sont en retrait par rapport à 2009, la hausse des cours des céréales et des oléo-protéagineux compense largement la baisse de volume des récoltes. La vendange 2010 présente un rendement inférieur à celui de 2009 et 2008, malgré un accroissement des surfaces de production. En parallèle, les ventes de champagne continuent d'augmenter. Elles atteignent 319,5 millions de bouteilles, en croissance de 9 % par rapport à 2009.

En 2010, l'activité touristique repart à la hausse. D'un point supérieur à l'année précédente, la fréquentation des hôtels reste cependant inférieure à ses niveaux d'avant-crise. Après l'effondrement de 2009, la fréquentation dans les campings se redresse fortement, progressant même deux fois plus rapidement qu'au niveau national.

Pour soutenir l'activité économique et accompagner les entreprises en difficulté, l'État a mobilisé ses leviers financiers dès les premiers signes de la récession, contribuant ainsi à réduire l'impact de la crise en 2009. Le remboursement anticipé de la TVA, principale mesure de soutien en volume représente encore un montant global de 545 millions d'euros en 2010 pour l'ensemble de la Champagne-Ardenne. Pour cette même année, l'État a facilité par ailleurs la restructuration financière des entreprises fragilisées en accordant plus de 51 millions d'euros d'étalement de paiement des créances publiques.

L'intérim, moteur de la reprise de l'emploi

Après dix trimestres consécutifs de baisse, l'emploi repart à la hausse en Champagne-Ardenne au quatrième trimestre 2010 (+0,2 % par rapport au trimestre précédent). En un an, entre fin 2009 et fin 2010, les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles reculent de 0,3 % dans la région, soit une perte de 900 emplois, alors qu'ils sont en progression ininterrompue au niveau national depuis le premier trimestre 2010. L'emploi intérimaire est le principal bénéficiaire de la reprise de l'activité. L'intérim, avec 2 300 emplois de plus qu'en 2009, progresse de 22 % en un an après de fortes baisses en 2009 et 2008. Avec +1,3 % en un an, le dynamisme des services marchands, y compris l'intérim, est plus modeste et ne compense pas le recul de l'emploi industriel. Entre 2008 et 2010, la crise économique s'est traduite par la suppression de 434 000 emplois au niveau national ; 70 % de ce recul s'explique par les diminutions d'effectifs dans l'industrie, soit plus de 300 000 emplois. Comme pour les régions à forte spécialisation industrielle du Nord et de l'Est de la France, la crise a accentué en Champagne-Ardenne le mouvement tendanciel de diminution des effectifs dans l'industrie ; les pertes d'emploi dans ce secteur, estimées à 2,7 % entre 2002 et 2007, se sont amplifiées en 2008 et 2009, avec un recul respectivement de 3,1 % et 5,5 %. En dépit d'un net ralentissement au quatrième trimestre 2010, les pertes d'emploi industriel restent lourdes sur l'ensemble de l'année avec 2 800 postes de moins, soit une baisse de 3,1 % supérieure au rythme de baisse avant crise. Passant de 35 % à 29 % de 2002 à 2010, le poids de l'industrie dans l'emploi marchand recule ainsi de 6 points en Champagne-Ardenne, baisse légèrement plus favorable que pour l'ensemble des régions à forte spécialisation industrielle (-7 points). D'autres indicateurs du marché du travail illustrent également la reprise de l'activité économique. Le recours au chômage partiel a été ainsi moins prononcé en 2010 qu'en 2009 et les licenciements économiques moins nombreux. Les recrutements sont orientés favorablement, avec 8 % d'offres supplémentaires collectées par Pôle emploi.

En dépit de la baisse des effectifs salariés, le chômage recule en 2010 après deux années de forte hausse, pour s'établir à 9,4 % au dernier trimestre de l'année. Il est toujours très supérieur à ses niveaux d'avant-crise : en mars 2008, 7,7 % des actifs dans la région étaient au chômage, taux le plus bas jamais atteint au cours des vingt dernières années.

En Champagne-Ardenne, comme au niveau national, la diminution du chômage s'est amorcée au 1^{er} trimestre 2010 ; elle s'est prolongée tout au long de l'année à un rythme régulier de -0,1 point par trimestre. En 2010, l'alternance a permis de réduire le chômage des jeunes, et la mobilisation forte des dispositifs de contrats aidés a répondu notamment à la question du chômage de longue durée. La mise en œuvre du contrat de transition professionnelle sur le département des Ardennes et la zone d'emploi de la Marne moyenne, et des cellules de reclassement sur les autres territoires de la région, ensemble de mesures dont au total 1 600 bénéficiaires ont profité, a favorisé l'insertion des publics les plus en difficulté. ■

Éric Vaillant

La baisse des rendements largement compensée par l'envolée des prix

La situation de l'agriculture champardennaise s'améliore en 2010, du moins en productions végétales. Si les rendements sont en retrait par rapport à 2009, la hausse des cours des céréales et des oléoprotéagineux compense largement la baisse de volume des récoltes. Au niveau national, les estimations prévisionnelles de résultat agricole prévoient une hausse importante pour les exploitations de grandes cultures par rapport à l'année précédente.

Baisse de la production d'orges, mais forte hausse des cours des céréales

En 2010, la production céréalière de la région s'élève à 5,5 millions de tonnes soit 8 % de moins qu'en 2009 et 20% de plus que la moyenne quinquennale 2005-2009.

Malgré un rendement en baisse de 5 %, la production régionale de blé augmente légèrement en raison d'un accroissement des surfaces de 26 000 hectares. Des conditions météorologiques défavorables, avec un printemps froid et sec, et un coup de chaud en juin expliquent cette évolution. La qualité des blés champardennais reste correcte en 2010. Les blés panifiables supérieurs occupent 62 % des surfaces.

La production d'orge et d'escourgeon d'hiver se chiffre à 814 milliers de tonnes, en baisse de 15 % par rapport à 2009 et 1 % par rapport à la moyenne quinquennale. Celle de printemps accuse un repli encore plus marqué (-25 %). Le recul important des surfaces explique ce constat. La sole d'orge d'hiver perd 14 200 ha et celle d'orge de printemps près de 31 000 ha. Leur rendement respectif baisse de 5 et de 8 %. Celui de l'orge d'hiver est comparable à la moyenne quinquennale, celui d'orge de printemps le dépasse de 3 %. Les cours des orges d'hiver comme de printemps suivent une évolution analogue à celle du blé. La cotation moyenne de l'orge d'hiver, départ Marne, augmente de 78 % sur les six derniers mois de l'année par rapport à la même période de 2009, et celle de l'orge de printemps a presque doublé.

Baisse de la production de colza, cours à la hausse

Les agriculteurs de la région ont produit 660 milliers de tonnes de colza en 2010. Une baisse des surfaces et des rendements entraîne une diminution de la production de 12 % par rapport à 2009. La production régionale se situe toutefois à 6 % au-dessus de la moyenne quinquennale. Avec 35 q/ha, le rendement est inférieur de 11 % en 2010 par rapport à 2009 mais comparable à la moyenne des cinq dernières années. Les cours de la campagne 2010-2011 sont également orientés à la hausse : +48 % sur les six derniers mois de l'année par rapport à la même période de l'année précédente. Ils atteignent presque le niveau record de janvier 2008. Comme pour le blé, le déséquilibre entre l'offre et la demande mondiale tire les prix vers le haut.

Productions végétales

	Production 2010	Production 2009	Variation production 2010/2009	Variation production 2010 / Moyenne quinquennale
<i>Unités : millier de tonnes, %</i>				
Céréales	5 541	6 023	-8,0	1,9
dont Blé tendre	3 241	3 190	1,6	6,9
Orge d'hiver	814	962	-15,3	-1,2
Orge de printemps	952	1 266	-24,8	-11,7
Maïs grain	471	527	-10,6	6,7
Oléagineux	709	789	-10,2	7,9
dont Colza	660	748	-11,8	6,2
Tournesol	46	40	15,1	30,7
Protéagineux	194	97	99,7	68,5
dont Pois protéagineux	155	61	154,4	77,4
Féverole	39	36	7,5	40,2
Betteraves industrielles	6 828	8 282	-17,6	-6,8
Pommes de terre	734	881	-16,7	-13,6
dont Féculerie	219	275	-20,6	-24,6
Conservation	501	540	-7,2	-4,8

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2005 à 2009 et données provisoires 2010

Production betteravière en baisse

Avec 6,8 millions de tonnes récoltées sur des surfaces comparables, la production de betteraves baisse de 18 % par rapport à 2009. Les conditions climatiques n'ont pas été favorables, le manque d'eau ayant pénalisé la levée. Les rendements chutent de 18 %, revenant à un niveau comparable à celui de 2006. Le contexte reste favorable pour le secteur betteravier. Les cours mondiaux du sucre se maintiennent à un niveau élevé.

La production de pommes de terre de consommation baisse de 7 % en 2010, sous l'effet conjugué d'un recul des surfaces (-2 %) mais surtout des rendements (-5 %). Les cours sont orientés à la hausse, la cotation des chairs normales se situant en fin d'année à 82 % au-dessus de celle de janvier. La production des pommes de terre féculières chute de 21 %, résultante d'un recul des surfaces de 4 % et du rendement de 17 %.

Michel Tison
Draaf Champagne-Ardenne

>> Les signes d'identification de la qualité et de l'origine

L'Union Européenne dispose de trois outils pour promouvoir et protéger les désignations des produits agricoles et denrées alimentaires de qualité : l'**appellation d'origine protégée** (AOP) et l'**indication géographique protégée** (IGP) liées à l'origine géographique et la **spécialité traditionnelle garantie** (STG) liée à la tradition.

En France, le dispositif officiel de la qualité, réorganisé en 2006, prévoit trois grandes catégories de valorisation des produits agricoles et alimentaires :

- Les signes d'identification de la qualité et de l'origine comprennent, en plus des signes européens ci-dessus, l'**appellation d'origine contrôlée** (AOC), liée à l'origine et le **label rouge**, garant d'une qualité supérieure. Ils intègrent l'**agriculture biologique** (AB), reconnue au niveau européen comme au niveau français. Ils bénéficient de logos officiels nationaux ou communautaires et sont gérés par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).

En Champagne-Ardenne, le signe officiel de qualité et d'origine le plus connu est l'AOC-AOP des vins de Champagne. Trois appellations sont présentes dans l'aire d'appellation : champagne et coteaux champenois dans tout le vignoble et rosé des Riceys réservé à certains vins d'une seule commune auboise « Les Riceys ». Hormis quelques exploitations viticoles en Haute-Marne, les 11 000 exploitations ayant de la vigne en Champagne-Ardenne produisent d'ailleurs uniquement du raisin bénéficiant de l'AOP.

En dehors du champagne et des autres vins, cinq fromages sont reconnus en tant qu'AOP : Brie de Meaux, Brie de Melun, Chaource, Époisses et Langres. Le Brie de Meaux est le plus développé, avec 260 producteurs de lait champardennais, suivi du Chaource avec une soixantaine de producteurs aubois. Les autres appellations concernent chacune moins d'une vingtaine d'exploitations.

Le territoire champardennais est également concerné par six produits reconnus en tant qu'IGP : les vins de pays des coteaux de Coiffy (deux producteurs), l'Emmental français Est-Central (une cinquantaine de producteurs haut-marnais), les volailles de la Champagne avec une trentaine d'éleveurs et le boudin blanc de Reims avec trois fabricants. Les volailles du plateau de Langres et le jambon sec des Ardennes ne font plus actuellement l'objet d'une production.

Plusieurs labels rouges sont produits en Champagne-Ardenne. Les plus nombreux concernent les viandes de volaille, avec une centaine d'exploitations. Les labels sur viande de bœuf et d'agneau concernent aussi une centaine de producteurs. Sont produits également sous label des œufs fermiers (une quinzaine de producteurs). Depuis quelques mois, la choucroute produite dans l'Aube bénéficie également d'un label.

En 2010, la superficie consacrée à l'agriculture biologique atteint 14 892 ha, soit 0,9 % de la surface agricole utilisée de la région, surface en hausse de 66 % par rapport à 2009. Les fourrages en occupent 60 %. Par ailleurs, 332 exploitations sont certifiées ou en cours de conversion. Ce mode de production est plus développé dans les exploitations d'élevage (bovins et ovins) que dans les exploitations de grandes cultures ou viticoles

- La deuxième catégorie reprend les mentions valorisantes telles que « produit fermier », « produit de montagne », « produit de pays » et « vin de pays ».
- La troisième catégorie concerne les démarches de **certification de conformité des produits** (CCP). Développé plus récemment, le certificat de conformité est délivré par un organisme certificateur accrédité par le comité français d'accréditation (COFRAC).

Un peu plus de 1 000 exploitations champardennaises produisent de la viande bovine, ovine ou porcine bénéficiant d'une certification de conformité (15 CCP au total), dont la moitié des producteurs avec une CCP gérée par la grande distribution. La seule CCP gérée localement est la certification « Viande des herbages ardennais ». 13 certifications de conformité existent sur volailles et découpes de volailles mais moins de 100 producteurs sont concernés en Champagne-Ardenne. Enfin, il existe une CCP sur blé touchant une dizaine de producteurs.

Baisse de la production de raisin

La vendange 2010 présente un rendement inférieur à celles de 2009 et 2008. La production de raisin en appellation atteint pour la région 337 000 tonnes après 424 000 tonnes en 2009 et 443 000 tonnes en 2008. Les surfaces en production continuent de s'accroître légèrement : elles atteignent 30 900 hectares en 2010. Le rendement à l'hectare est moins élevé en 2010 avec 10 900 kilogrammes de raisins à l'hectare, contre 13 800 l'année précédente.

Rendement en baisse malgré un effort sur les plafonds de production

Le rendement de base autorisé a été fixé par l'interprofession à 10 500 kg par hectare. Ce niveau, résultat d'une négociation entre les maisons de champagne et les vignerons, a été revu à la hausse par rapport à l'année précédente afin d'ajuster le volume disponible à la demande.

Ce rendement de base est complété par une réserve individuelle accordée à hauteur de 1 500 kg par hectare, portant le plafond limite de classement à 12 000 kg par hectare. Le système de réserve, géré par le comité Champagne, permet, les bonnes années, de mettre de côté une partie de la récolte afin d'en disposer en cas de récolte déficitaire (gelée, grêle...) ou de forte demande. En 2010, les viticulteurs ont vendangé en moyenne 10 900 kg par hectare en AOC pour la Champagne-Ardenne, ce qui permet une production de 2,15 millions d'hectolitres en AOC.

Pour l'ensemble de la Champagne viticole, qui inclut le vignoble champenois de l'Aisne et de la Seine-et-Marne, la production s'élève à 2,3 millions d'hectolitres en AOC, soit un volume de 306 millions de bouteilles commercialisables à partir de fin 2011. Le prix du raisin a été revu à la baisse : pour un cru moyen, il atteint en moyenne 5,26 euros le kg contre 5,40 euros le kg en 2008.

Rebond des ventes à l'export

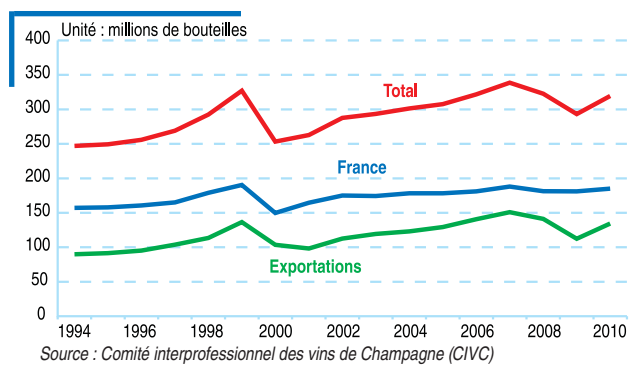
Après plusieurs années d'augmentation, les ventes de champagne, en provenance de l'ensemble de la Champagne viticole augmentent de nouveau : elles atteignent 319,5 millions de bouteilles, en croissance de 8,9 % par rapport à 2009.

Avec 185 millions de bouteilles, les ventes progressent de 2,3 % sur le marché national. L'effet négatif de la crise sur les ventes de champagne s'estompe davantage à l'étranger. Les ventes à l'exportation ont progressé de près de 20 %. Ainsi, 134,5 millions de bouteilles ont été expédiées à travers le monde contre 112,4 millions en 2009 et 150,8 millions en 2007. Les ventes à destination de l'Union européenne augmentent de 14,1 % en 2010. Elles représentent 80,8 millions de bouteilles, soit près d'un quart du total des ventes.

Le rebond des ventes a touché plus particulièrement les coopératives (+12 %) qui commercialisent 8,8 % du volume total et les Maisons de Champagne (+13,2 %), lesquelles écoulent un peu plus des deux tiers des bouteilles vendues. Très présentes sur les marchés extérieurs, elles bénéficient de la hausse des exportations. Les vignerons se démarquent avec une érosion de leurs ventes de 3,2 % en volume. ■

Michel Tison
Draaf Champagne-Ardenne

Évolution des expéditions de Champagne



>> Le revenu des exploitations agricoles en 2010

L'estimation du revenu ou résultat courant avant impôt par actif non salarié prévisionnel 2010 repose sur l'exploitation des résultats du Réseau d'information comptable agricole. Par catégorie d'exploitation, le résultat de l'exercice 2010 est estimé en appliquant aux données de l'année précédente les indices d'évolution de la conjoncture régionale pour les produits animaux et végétaux et les indices conjoncturels du compte national de l'agriculture pour les autres produits.

Selon ces estimations, en 2010, le revenu⁽¹⁾ par actif non salarié de l'ensemble des exploitations agricoles se situe à près de 36 000 euros en moyenne. Il augmente en moyenne de 29 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse fait suite à deux années de baisse cumulée entre 2007 et 2009. Elle est principalement portée par les exploitations non viticoles (+ 87,9 %), alors que le revenu des exploitations viticoles chute de 12,1 %.

En 2010, les résultats des exploitations de grandes cultures, en particulier les exploitations céréalières, se redressent grâce à l'envolée des cours des matières premières, conjuguée à la baisse du coût des engrais. Les revenus des exploitations d'élevage laitier ou de grandes cultures-herbivores augmentent fortement, après avoir atteint un niveau particulièrement bas en 2009, grâce à la remontée du prix du lait et des coûts d'alimentation contenus malgré la hausse du cours des céréales.

En revanche, selon ces estimations, le revenu des exploitations viticoles chute pour la troisième année consécutive. La baisse cumulée de 2007 à 2010 atteint 72 %. La volonté des professionnels du champagne de maintenir les prix de ce produit nécessite de contingerter la production de bouteilles donc celle de raisins. Aussi, quand les volumes des raisins produits dépassent les plafonds retenus par la profession, les exploitations viticoles s'orientent vers d'autres débouchés moins rémunérateurs et leurs revenus baissent.

Résultat courant avant impôt par actif non salarié en Champagne-Ardenne

Unité : euro	2009 estimé	2010 prévisionnel	Évolution en % 2010/2009	Moyenne quinq. 2005-2009
Céréales oléoprotéagineux	12 240	26 577	117,1	38 809
Autres grandes cultures	30 622	51 143	667,0	58 895
Bovins laitiers	12 710	22 652	78,2	22 938
Bovins mixtes lait-viande	719	16 208	2 154,5	24 814
Grandes cultures-herbivores	10 117	27 895	175,7	25 309
Toutes OTEX hors viticole	17 311	32 529	87,9	39 902
Viticulture ALOP	45 322	39 825	-12,1	104 471
Ensemble exploitations	27 921	35 892	28,6	62 749

Source : Agreste - RICA 2005 à 2009, compte prévisionnel national 2010

⁽¹⁾ L'indicateur retenu pour l'évolution du revenu est le résultat courant avant impôt par actif non salarié exprimé en valeur réelle.

Une reprise d'activité manifeste

Selon l'enquête réalisée par la Banque de France, les chiffres d'affaires industriels ont sensiblement progressé en 2010 (+7,3 %), après avoir lourdement chuté en 2009 (-16,7 %). Cette croissance des ventes, qui reflète en partie l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie, est favorisée par le dynamisme des exportations. L'ensemble des secteurs industriels est concerné par cette amélioration de la conjoncture. Néanmoins, les investissements ne bénéficient pas de cette reprise, en affichant de nouveau une forte baisse (-26,5 %) sensiblement identique à celle observée en 2009.

Un redressement dans tous les secteurs industriels

Secteur le plus affecté par la crise en 2008 et en 2009, la fabrication de matériels de transport tire le plus profit (+11,3 %) de l'amélioration de la conjoncture économique. Le dispositif de « prime à la casse », arrivé à son terme en fin d'année dernière, constitue un facteur de soutien important pour l'industrie automobile.

Les chiffres d'affaires de la fabrication de denrées alimentaires et de boissons affichent également une hausse significative de 7,2 % grâce aux bons résultats des boissons (+14,5 %) et des produits laitiers (+13,2 %). Comme l'an dernier, mais dans un sens favorable cette fois, ce constat porte évidemment la marque prépondérante de l'influence des ventes de vin de Champagne.

La croissance des équipements électriques, électroniques et autres machines s'établit à 5,2 %, la vigueur de la fabrication de machines spécifiques faisant plus que compenser les méventes des machines agricoles et forestières.

Le secteur de la fabrication d'autres produits industriels (+6,3 %) est entraîné par la croissance de l'industrie chimique, de la « métallurgie et fabrication d'autres produits métalliques » et des « instruments et fournitures à usage médical et dentaire ». À l'inverse, la branche « textiles, habillement, cuir, chaussure » continue de souffrir et l'industrie pharmaceutique, épargnée l'an dernier, voit son chiffre d'affaires diminuer.

Évolution 2010/2009 des principaux indicateurs économiques par secteur d'activité

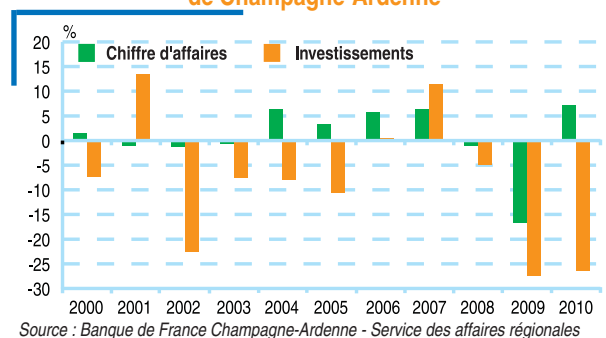
Unité : %	Chiffre d'affaires	Investissements
Denrées alimentaires - Boissons	7,2	-24,2
Équipements électriques, électroniques et autres machines	5,2	-9,9
Matériels de transport	11,3	-0,6
Autres produits	6,3	-26,2
Ensemble	7,3	-26,5

Source : Banque de France Champagne-Ardenne - Service des affaires régionales

Un nouveau repli des investissements industriels

Malgré la reprise d'activité, les dépenses d'investissement subissent une forte contraction (-26,5 %), dans des proportions similaires à 2009. Cette évolution négative concerne les achats d'équipements (-18,3 %), mais davantage encore l'immobilier d'entreprise (-68,8 %), notamment sous l'effet de l'achèvement de programmes de grande envergure dans l'industrie chimique et la fabrication de boissons.

Évolution du chiffre d'affaires et des dépenses d'investissements des entreprises industrielles de Champagne-Ardenne



Dans ce sombre tableau, la fabrication de matériels de transport fait exception en maintenant quasiment ses investissements (-0,6 %), après il est vrai les avoir réduits très fortement l'an dernier de près de 60 %.

La fabrication de boissons pèse sur le secteur des denrées alimentaires (-24,2 %), masquant les efforts entrepris dans la branche « travail des grains et fabrication de produits amylacés », dont les investissements ont doublé.

Le repli dans les équipements électriques, électroniques et autres machines apparaît plus limité (-9,9 %) alors que celui observé dans la fabrication d'autres produits industriels (-26,2 %) s'inscrit dans la moyenne de l'industrie régionale. La branche du « travail du bois, industries du papier et imprimerie » (-57,6 %) est particulièrement affectée par la chute des investissements d'équipement dans l'imprimerie (-72,1 %).

Fabrice Duval
Banque de France Champagne-Ardenne



>> POUR EN SAVOIR PLUS

Pour consulter l'intégralité de l'enquête :

http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/economie/economie-conjoncture/tendances_regionales/charden.htm

Légère reprise de l'activité

En France métropolitaine, après un repli de l'activité en 2008 et 2009, les mises en chantier de logements neufs affichent une progression de 3,1 % en 2010.

Avec 332 920 logements commencés en 2010, l'activité retrouve le niveau observé fin 2003. Au contraire, la surface de locaux non-résidentiels mise en chantier recule pour la troisième année consécutive (-12,3 %).

La hausse des mises en chantier de logements se poursuit

En Champagne-Ardenne, la reprise se confirme : l'ensemble des mises en chantier de logements progresse de 5,4 % en 2010, après une hausse de 4,8 % en 2009.

Les 6 578 logements mis en chantier dans la région représentent un des niveaux les plus élevés des dix dernières années, en retrait de 4,2 % par rapport au record atteint en 2006.

Les Ardennes, l'Aube et la Marne suivent la tendance régionale. Les mises en chantier dans les Ardennes progressent (+8,0 %) après trois années de baisse consécutives. La hausse est du même ordre dans l'Aube : avec 1 766 logements commencés, le niveau reste toutefois en deçà du record de 2008. Dans la Marne la progression est moindre (+5,3 %) mais elle fait suite à la forte hausse de 2009. Ainsi, le nombre de logements commencés en 2010 retrouve le niveau exceptionnel de 2006. Seule la Haute-Marne accuse un léger repli de son activité (-2,7 %) après la hausse spectaculaire en 2009.

Logements neufs mis en chantier

Unité : nombre	2006	2 007	2008	2009	2010
Ardennes	1 084	1 021	922	827	893
Aube	1 745	1 431	1 839	1 637	1 766
Marne	3 201	3 028	2 662	3 028	3 189
Haute-Marne	837	778	534	750	730
Champagne-Ardenne	6 867	6 258	5 957	6 242	6 578
dont logements collectifs	2 336	1 701	1 905	2 700	2 763

Source : Dreal Champagne-Ardenne, Sit@del2 en date de prise en compte

Les mises en chantier de logements individuels, après trois années de baisse consécutives, connaissent une reprise de l'activité (+8,9 %), nettement plus importante qu'au niveau national (+1,2 %). Cependant, leur niveau demeure peu élevé : avec 3 693 logements mis en chantier en 2010, il est similaire à celui enregistré au début des années 2000.

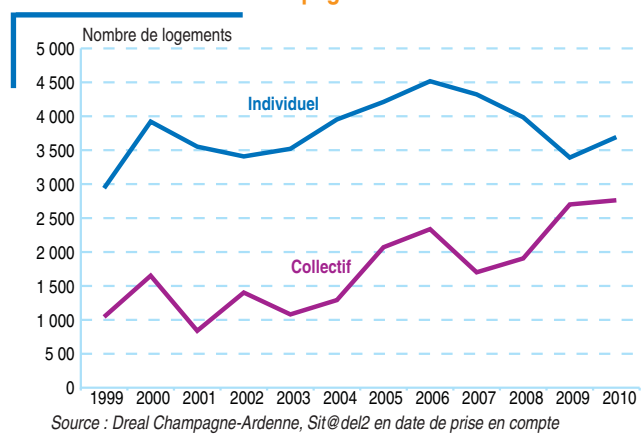
À la fin de l'année 2009, les taux de crédit immobilier sont au plus bas, ce qui peut favoriser l'achat ou la construction par les ménages. De plus, dans le cadre du plan de relance 2009-2010, plusieurs mesures sont prises afin de soutenir le secteur de la construction et de poursuivre la dynamique d'accession à la propriété. Ainsi, le montant du prêt à taux zéro double pour les logements neufs (jusqu'en juin 2010) et les collectivités territoriales sont soutenues financièrement afin de développer le dispositif Pass-foncier.

Les mises en chantier de logements collectifs sont également en progression (+2,3 %) mais dans une moindre mesure qu'en 2009 (+42 %). Néanmoins, avec 2 763 logements collectifs neufs commencés, la région atteint son plus haut niveau depuis les années 2000.

Cette progression s'explique en partie par l'important programme de rénovation urbaine existant en Champagne-Ardenne. De plus, dans le cadre du plan de relance, les organismes de logements sociaux ont la possibilité d'acquiescer auprès de promoteurs privés des logements en état futur d'achèvement (250 logements en 2010).

Par ailleurs, malgré les différentes mesures de soutien à l'investissement locatif et notamment le dispositif Scellier, les ventes de logements collectifs neufs sont stables par rapport à 2009 (-0,6 %). Le niveau de ventes reste cependant élevé pour la région avec 793 appartements⁽¹⁾ neufs vendus à des particuliers pour leur occupation personnelle ou à des fins de location.

Évolution du nombre de logements mis en chantier en Champagne-Ardenne



>> Labels environnementaux

En Champagne-Ardenne, en 2010, 610 demandes⁽²⁾ sont déposées pour une certification au label BBC (Bâtiment Basse Consommation), soit une augmentation de près de 90 % par rapport à 2009.

Parmi les 1 822 logements sociaux engagés en 2010, 436 logements⁽³⁾ le sont avec le label BBC, 182 avec le label HPE (Haute Performance Énergétique), 391 avec le label THPE (Très Haute Performance Énergétique).

⁽¹⁾ Source : enquête commercialisation des logements neufs réalisée chaque trimestre auprès des promoteurs par la Dreal Champagne-Ardenne

⁽²⁾ Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

⁽³⁾ Source : Sisal (système d'information de suivi des logements aidés)

CONSTRUCTION NEUVE

Les surfaces mises en chantier dans le non résidentiel restent faibles

À l'inverse de la tendance nationale, la surface de locaux mis en chantier en Champagne-Ardenne en 2010 semble montrer une reprise avec une hausse de +15,4 %.

Cependant, avec 499 010 m², elle reste à un niveau peu élevé, nettement inférieur à la moyenne des dix dernières années.

L'évolution régionale positive est essentiellement due à une augmentation très sensible de la surface des locaux commencés dans le département de l'Aube (+181 %). Cette forte progression s'explique par une très faible surface de locaux mise en chantier dans ce département en 2009. En 2010, l'Aube retrouve son niveau de 2008.

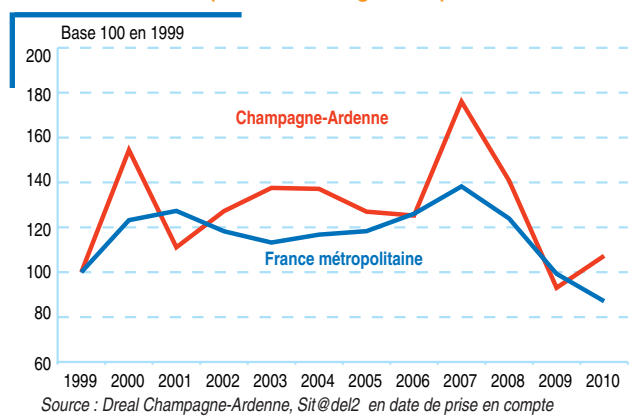
Locaux neufs mis en chantier autres qu'habitations

Unité : m ²	2006	2 007	2008	2009	2010
Ardennes	60 258	109 004	80 321	102 404	66 029
Aube	100 543	132 919	137 701	49 235	138 590
Marne	316 698	429 001	361 728	209 751	224 004
Haute-Marne	104 874	147 455	74 825	71 081	70 387
Champagne-Ardenne	582 373	818 379	654 575	432 471	499 010

Source : Dreal Champagne-Ardenne, Sit@del2 en date de prise en compte

Les Ardennes enregistrent un repli important des surfaces mises en chantier (-35,5 %), alors que les surfaces de locaux progressent légèrement dans la Marne (+6,8 %). Les surfaces de locaux commencés en Haute-Marne demeurent à un niveau faible, similaire à 2008 et 2009.

Surface de locaux non-résidentiels mis en chantier (hors locaux agricoles)



Cette reprise est constatée dans la quasi totalité des secteurs, à l'exception des services publics ou d'intérêt collectif. La surface de locaux dans ces secteurs est entraînée à la baisse principalement par les sous-secteurs de la culture, des transports et ouvrages spéciaux.

Malgré une progression dans les secteurs des bâtiments industriels et des entrepôts, les surfaces mises en chantier restent peu élevées au regard des surfaces construites jusqu'en 2008. Le secteur du commerce, quant à lui, atteint son meilleur niveau depuis 2005.

Locaux neufs mis en chantier autres qu'habitations en Champagne-Ardenne

Unité : millier de m ²	2007	2008	2009	2010	Poids des secteurs en 2010 (en %)
Bâtiments industriels	402,8	143,2	71,4	81,1	16,2
Entrepôt	73,9	134,1	45,6	56,3	11,3
Artisanat			8,0	24,5	4,9
Commerces	92,9	126,6	110,0	134,8	27,0
Bureaux	78,0	75,0	55,4	69,8	14,0
Hébergement hôtelier	12,9	17,1	8,1	14,2	2,8
Service public ou d'intérêt collectif	157,8	158,6	133,9	118,4	23,7
dont Culture	46,5	24,1	36,1	27,4	5,5
Enseignement	34,9	27,3	35,4	30,4	6,1
Santé	33,7	85,9	24,1	28,4	5,7
Action sociale	13,1	13,3	17,5	26,0	5,2
Divers	29,6	7,9	20,9	6,2	1,2
Total (hors locaux agricoles)	818,4	654,6	432,5	499,1	100,0

Source : Dreal Champagne-Ardenne, Sit@del2 en date de prise en compte et du logement

Des perspectives d'activité positives dans le logement neuf

En Champagne-Ardenne, en 2010 comme en 2009, le nombre de logements autorisés à la construction est en progression, ce qui laisse envisager pour 2011 une nouvelle hausse du nombre de logements commencés. Pour 2010, les logements collectifs autorisés montrent une évolution nettement positive (+21,4 %), notamment dans l'Aube et dans la Marne. En revanche, les autorisations de constructions de logements individuels sont à la baisse (-1,7 %) contrairement à la tendance nationale (+17,1 %).

Les surfaces de locaux autorisés à la construction accusent une baisse de 24,8 % en 2010. Malgré la hausse constatée en 2010 pour les surfaces de locaux commencés, la tendance pour 2011 serait plutôt à la baisse, notamment dans le secteur des services publics. ■

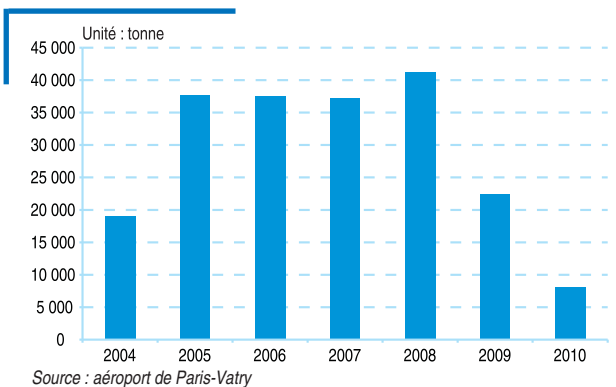
Sophie Chadeau
Dreal Champagne-Ardenne

Une activité contrastée selon les modes

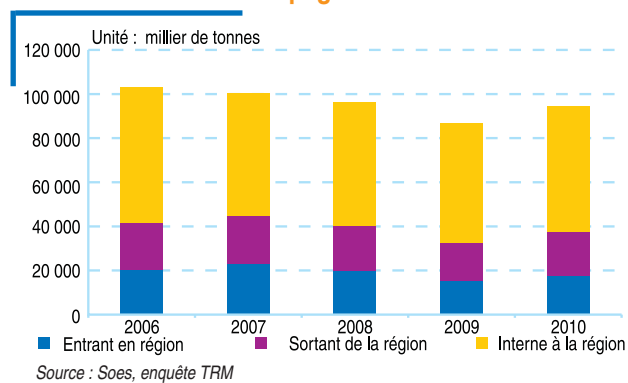
Le fret aérien au plus bas

Avec près de 8 100 tonnes de marchandises qui ont transité par l'aéroport de Paris-Vatry, le fret aérien de Champagne-Ardenne accuse en 2010 une forte baisse du trafic (-64 % par rapport à 2009), après celle déjà enregistrée l'année précédente (-45 % par rapport à 2008). Si les mauvais résultats de 2009 s'expliquaient par le départ de sociétés, ceux de 2010 reflètent sans doute largement le changement de cap pris par la société d'exploitation Vatry Europort qui se concentre désormais sur l'activité voyageurs et cherche à étoffer son offre low-cost débutée en juin 2010. Depuis octobre 2010, l'arrivée de la compagnie russe « Volga-Dnepr », qui organise deux vols par mois à destination de l'Angola au départ de Vatry, va permettre le transport annuel de 700 tonnes de marchandises. Enfin, en novembre 2010, un accord de coopération a été signé entre la Région Champagne-Ardenne et la province du Sichuan (Chine) pour la création d'une ligne aérienne de transport de marchandises entre les deux régions.

Trafic de fret avionné sur l'aéroport de Paris-Vatry



Trafic routier de marchandises en Champagne-Ardenne



Un début de reprise pour le transport routier de marchandises

Selon l'enquête sur le transport routier de marchandises, la santé économique du transport routier de marchandises s'améliore en 2010. Alors que le chiffre d'affaires moyen des entreprises était marqué par un repli de -10,5 % en 2009, il se redresse de +5 % en 2010.

Les volumes transportés en 2010 sont supérieurs de 9 % à ceux de 2009 mais n'atteignent pas encore leur niveau d'avant crise. Ainsi, 94,4 millions de tonnes de marchandises sont parties (flux sortants) de Champagne-Ardenne, ou sont arrivées (flux entrants) ou encore y ont circulé par la route (flux internes). Plus de la moitié du fret routier champardennais trouve son origine ou sa destination dans la région.

Le trafic ferroviaire

Depuis 2007, les statistiques du fret ferroviaire ne font plus partie du système d'information sur le transport de marchandises (Sitram) géré par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Les dernières données disponibles datent de 2009 et sont fournies par réseau ferré de France (RFF).

En 2009, l'activité ferroviaire, marchandises et passagers confondus, est marquée en Champagne-Ardenne par une baisse de 12,1 % en nombre de sillons-km, plus forte que la moyenne nationale. Cette évolution traduit :

- une baisse des sillons-kilomètres nationaux et internationaux voyageurs (-2,1 %), conséquence d'une baisse importante des sillons-kilomètres corail (-23 %) (transfert en TGV d'un aller-retour Lorraine – Midi) et corail intercity (-1,4%). Seule l'offre TGV a augmenté de 0,9% grâce à la progression des Intersecteurs ;
- par une faible progression de l'activité TER, notamment sur Troyes-Dijon (+ 0,5 % en sillons-kilomètre) ;
- par une décroissance de l'activité Fret qui perd 23,7 % de sillons-kilomètres en un an. Les sillons-kilomètres des trains de fret représentent encore 40 % des sillons en 2009 en Champagne-Ardenne, soit le double de la moyenne nationale. Les activités fret ont donc moins décliné en région qu'en moyenne en France.

En Champagne Ardenne, cinq nouvelles entreprises ferroviaires de fret ont été actives : Europorte France (anciennement Veolia Cargo France), EuroCargoRail, BCargo, Colas Rail et VFLI. Ces sociétés atteignent 16,6 % des sillons-kilomètres en 2009 pour la région.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Dans le même temps, les entreprises champardennaises connaissent une augmentation de 3,7 % de leurs transports sur les marchés extérieurs. L'amélioration de l'activité génère ainsi une hausse de 4 % du nombre de salariés dans le secteur, le recours à l'intérim progressant simultanément de +27 %.

Toutefois, certains facteurs économiques restent contrastés. Les dépenses pour les investissements des entreprises sont en repli de 28 %. Pour la moitié des chefs d'entreprise, la rentabilité d'exploitation est stable, mais un tiers la juge en diminution. Concernant les délais de paiement, 43 % les estiment stables, alors qu'ils sont en hausse pour 36 % d'entre eux et en baisse pour les 21 % restants.

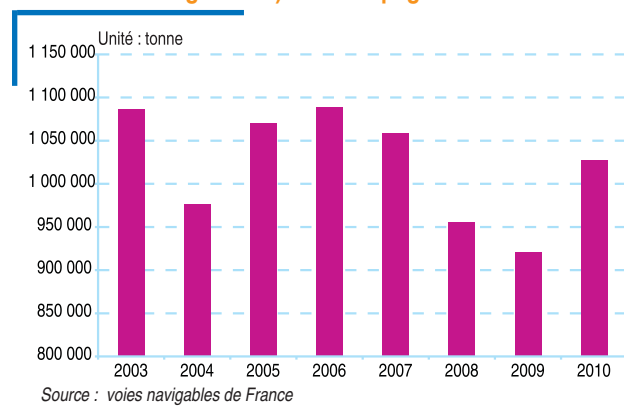
Les prévisions pour 2011 sont encourageantes. La progression du chiffre d'affaires devrait atteindre 3 %, comme celle des exportations. Les chefs d'entreprises interrogés s'attendent à une stabilisation de leurs effectifs, mais à une réduction de 4 % du recours à des intérimaires. Après avoir connu une forte baisse en 2010, les investissements devraient bondir en 2011 de près de 11 %. Enfin, seulement 7 % des entrepreneurs interrogés craignent une contraction de la rentabilité d'exploitation de leur entreprise.

Le trafic fluvial en progrès

Avec 1 028 000 tonnes échangées (chargements et déchargements confondus), le trafic fluvial régional s'approche de son niveau record de 2006 (1,1 million de tonnes échangées). Il progresse ainsi de 11,5 % en un an.

Givet et Nogent-sur-Seine demeurent les deux principaux ports de la région et concentrent à eux seuls 78 % des marchandises échangées par voie fluviale en Champagne-Ardenne. En comparant le tonnage par bassin, celui de la Seine concentre 55 % du trafic fluvial régional, contre 45 % pour les ports ardennais desservis par les voies navigables de la Meuse et de l'Aisne. ■

Évolution du trafic fluvial (chargements et déchargements) en Champagne-Ardenne



Baptiste Beck
Dreal Champagne-Ardenne

>> les évolutions des infrastructures de transport en Champagne-Ardenne

• Port de Nogent-sur-Seine

Suite à l'implantation d'industries utilisatrices de la voie d'eau et au développement de carrières aux abords du port de Nogent-sur-Seine, une convention de financement signée le 30 octobre 2009 prévoit les travaux d'extension de la plate-forme de Nogent-sur-Seine au titre du contrat de plan État-Région. Ces travaux ont débuté en 2010 par la réalisation des plates-formes conte-neurs-vmc et des quais. La plate-forme finale sera opérationnelle en avril 2011 et le projet d'embranchement ferroviaire sur la ligne 4 est en phase d'études d'avant projet.

• Électrification de la ligne Paris-Troyes

La visite présidentielle en novembre 2010 à Troyes a confirmé l'intérêt que porte l'État à l'électrification de cette ligne, qui devrait être effective en 2016. Ce projet nécessite un budget de 270 millions d'euros.

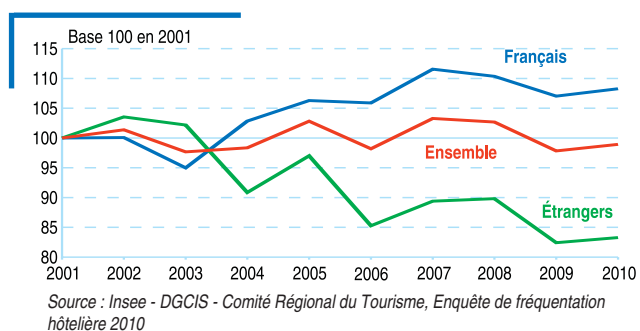
• L'autoroute A304, le prolongement de l'A34 vers la Belgique

L'autoroute A304 est une future autoroute de liaison gratuite à 2x2 voies qui prolongera l'autoroute A34, désormais quasiment achevée entre Charleville-Mézières et Reims par un nouvel itinéraire de 31 km depuis le sud de Charleville-Mézières jusqu'à la déviation existante à 2x2 voies de Rocroi - Gué d'Hossus. Sa mise en place est envisagée à l'horizon 2014.

Regain de fréquentation dans les hôtels et les campings

En Champagne-Ardenne, après une forte baisse en 2009, conséquence de la crise économique, la fréquentation des hôtels repart en 2010, avec 2,64 millions de nuitées, en hausse de 1,1 % (moitié moins qu'au niveau national). Cette augmentation ne permet cependant pas de compenser la baisse de 2009 et de retrouver les niveaux d'avant la crise. Les hôtels de la région enregistraient 125 000 nuitées de plus en 2008 et 243 500 de plus en 2007, année record de la dernière décennie.

Évolution des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme de Champagne-Ardenne



En Champagne-Ardenne, l'amélioration de la fréquentation hôtelière concerne autant la clientèle française (+1,1 %) qu'étrangère (+1,0 %). Bien qu'encore pénalisés par la dépréciation de la livre par rapport à l'euro, les Britanniques, premiers clients avec 35 % des nuitées étrangères, sont de retour (+1,7 %), alors que leur fréquentation recule au niveau national. Déjà en hausse en 2009, la fréquentation allemande progresse toujours (+3,2 %).

En 2010, l'Aube et la Marne bénéficient de l'amélioration de l'activité hôtelière, au contraire des deux autres départements de la région. Dans la Marne, qui regroupe plus de la moitié des nuitées passées en Champagne-Ardenne, la fréquentation s'accroît de 2,5 % grâce à un vif rebond de la clientèle étrangère. Dans l'Aube, en dépit de la désaffection des touristes étrangers, la fréquentation augmente de 2,3 %. Déjà les plus touchées en 2009 par la baisse de fréquentation hôtelière, les Ardennes connaissent en 2010 une nouvelle dégradation (-4,2 %) : les nuitées d'étrangers comme de Français reculent sensiblement (respectivement -6,3 % et -3,4 %).

En Haute-Marne, la baisse de fréquentation hôtelière se poursuit (-2,6 %). Elle concerne la clientèle étrangère (-8,2 %) alors que la clientèle française se maintient.

Faible progression du taux d'occupation des hôtels

Le taux moyen d'occupation des hôtels de tourisme, rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres offertes, s'établit à 55,7 % en Champagne-Ardenne, en hausse de 0,2

Évolution du nombre de nuitées dans l'hôtellerie de tourisme

Unités : nombre, %	2009	2010	Variation en %
Ardennes	253 136	242 546	-4,2
Aube	629 567	643 880	2,3
Marne	1 368 167	1 403 049	2,5
Haute-Marne	363 814	354 298	-2,6
Champagne-Ardenne	2 614 684	2 643 773	1,1
Français	1 791 901	1 812 449	1,1
Étrangers	822 783	831 323	1,0
dont:			
Royaume-Uni, Irlande	290 020	295 053	1,7
Belgique, Luxembourg	193 099	194 432	0,7
Allemagne	87 965	90 776	3,2
Pays-Bas	85 676	73 081	-14,7
Italie	39 124	36 882	-5,7
Autres pays d'Europe	39 905	43 271	8,4
États-Unis, Canada	26 293	25 155	-4,3
Autres et non spécifiés	60 701	72 674	19,7

Source : Insee - DGCIS - Comité Régional du Tourisme, Enquête de fréquentation hôtelière 2010

point par rapport à l'année 2009, mais très inférieur à son niveau de 2007 (58,9 %) et au taux moyen national de 2010 (59,4 %). Cette augmentation résulte d'une hausse des chambres occupées (+0,4 %) et d'une légère érosion de l'offre en chambres (-0,1 %).

Toutes les catégories d'hôtels ne profitent pas de la reprise de la fréquentation. Les hôtels aux deux extrémités de confort réalisent les meilleures progressions. Le nombre de nuitées augmente de 6,9 % dans les 3 étoiles et de 4,1 % dans les 4 et 5 étoiles ; le taux moyen d'occupation des 3 étoiles gagne 1,8 point et celui des 4 et 5 étoiles 2,9 points. Le parc haut de gamme s'est développé ces dernières années, tant en nombre d'établissements que

Capacité d'accueil au 1^{er} janvier 2010

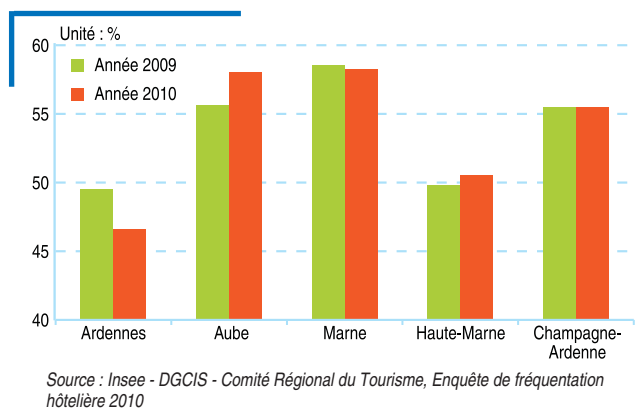
Unité : nombre	Hôtels 0 à 5 étoiles et hôtels de chaîne non homologués		Campings 1, 2, 3 et 4 étoiles	
	Etablissements	Chambres	Terrains	Places (*)
Ardennes	41	996	29	2 849
Aube	67	2 052	19	1 708
Marne	118	4 421	21	1 883
Haute-Marne	69	1 569	20	1 581
Champagne-Ardenne	295	9 038	89	8 021

(*) y compris les places louées à l'année
Sources : Insee - DGCIS ; Préfectures

de chambres. Néanmoins, les 3, 4 et 5 étoiles représentent seulement 31 % de l'offre en chambres de la région soit huit points de moins qu'au plan national. À l'inverse, le parc d'hôtels classés 0 étoile et de chaîne non homologué est très présent dans la région avec 19 % de la capacité hôtelière en chambres, cinq points de plus qu'au niveau national. En 2010, les hôtels 0 étoile stabilisent leur offre de chambres et leur taux moyen d'occupation progresse de 2,3 points. Pour les hôtels 1 étoile, la baisse de l'offre en chambres ne permet pas de compenser la baisse de fréquentation : le taux d'occupation diminue de 0,7 point. Dans les 2 étoiles, catégorie la plus fréquentée, avec plus de quatre nuitées sur dix en 2010, le taux moyen d'occupation baisse aussi (-1,4 point).

Avec 1,4 jour, la durée moyenne de séjour dans l'hôtellerie de Champagne-Ardenne reste stable par rapport à 2009, plus courte d'un demi-jour que la moyenne nationale. Les touristes français séjournent plus longtemps que les étrangers. La durée du séjour est plus courte dans les hôtels haut de gamme, sauf pour la clientèle étrangère.

Taux d'occupation des hôtels



L'activité hôtelière soutenue par la clientèle d'affaires

Les salons, les foires, les congrès et plus généralement tous les déplacements pour motifs professionnels induisent des nuitées hôtelières. Ce tourisme d'affaires occupe une place importante dans l'activité hôtelière de la région. Il participe pour 53 % aux nuitées passées, contre 45 % en France métropolitaine. Dès le début de l'année 2010, la fréquentation hôtelière pour affaires est en hausse, signe de sortie de la crise économique (+4,2 % des nuitées en un an).

En 2010, la Champagne-Ardenne se place au 8^e rang des régions de France métropolitaine selon la part des nuitées professionnelles dans l'ensemble des nuitées hôtelières. La Haute-Normandie (58 %) occupe la première place et la Corse (14 %) la dernière.

Dans la région, la clientèle d'affaires privilégie les hôtels économiques 0 étoile (64 %) et de moyenne gamme 1 ou 2 étoiles (58 %) à proximité des événements, salons, foires, congrès.... Elle est nettement moins présente dans l'hôtellerie haut de gamme (41 % des nuitées), notamment depuis la crise. D'octobre à juin, la part de la clientèle d'affaires est majoritaire, le tourisme d'agrément reprenant le pas le reste de l'année.

Comme au niveau national, le poids de la clientèle d'affaires est plus élevé dans les agglomérations, notamment en périphérie des villes (59 %).

Dans les territoires en dehors de l'influence des villes, les nuitées d'affaires représentent seulement un tiers de la fréquentation hôtelière.

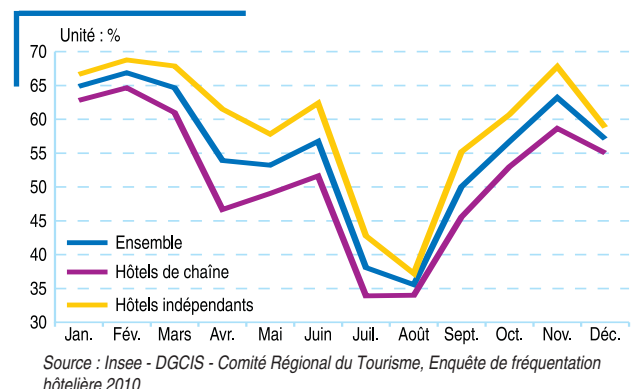
Retour des campeurs étrangers

Après une saison 2009 - mai à septembre - assez morose en Champagne-Ardenne, la fréquentation de l'hôtellerie de plein air repart en 2010 (+2,0 %). En France métropolitaine, le nombre des nuitées passées dans les campings augmente plus modérément (+0,9 %), après une saison 2009 record. Dans la région, hormis au mois d'août, où la fréquentation des campings recule de 8,5 % par rapport au même mois de 2009, les touristes sont venus plus nombreux le reste de la saison, grâce à une météorologie clémente. Les hausses de fréquentation sont particulièrement élevées au cours des mois de mai (+13,2 %) et juin (+24,3 %).

En Champagne-Ardenne, la hausse de l'activité des campings résulte d'un net retour de la clientèle étrangère alors que les campeurs français sont venus moins nombreux. L'augmentation de la clientèle étrangère concerne toutes les nationalités excepté les Allemands dont la fréquentation baisse après la bonne tenue de 2009. Les campeurs étrangers pèsent pour les deux tiers dans les nuitées totales passées en camping, contre un tiers sur l'ensemble de la France métropolitaine. Les campeurs venus des Pays-Bas sont majoritaires, avec 55 % des nuitées étrangères. Les Britanniques, 20 % des nuitées étrangères, confortent en 2010 leur deuxième place avec une croissance des nuitées de 17 %. Les Belgo-Luxembourgeois et les Allemands suivent avec respectivement 11 % et 8 % des nuitées étrangères.

En 2010, les séjours plus longs des étrangers compensent la baisse des séjours des Français. Aussi, la durée moyenne de séjour en camping reste stable dans la région, à 2,3 nuits, très inférieure à la moyenne nationale (5,4 nuits).

Évolution de la clientèle d'affaires en Champagne-Ardenne par type d'hôtel



Les emplacements locatifs toujours recherchés

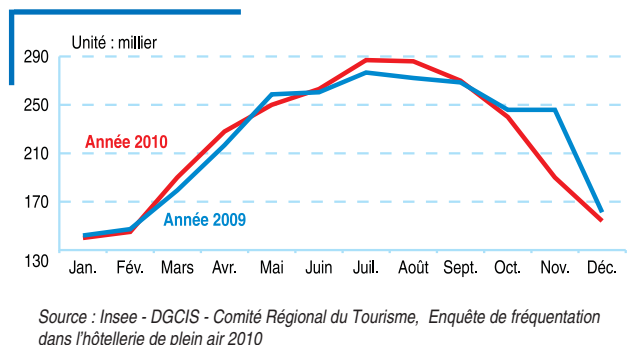
En 2010, le taux moyen d'occupation des campings de Champagne-Ardenne progresse de 2,1 points par rapport à la saison 2009 pour s'établir à 27,1 %. Cette progression ne permet pas de rattraper le niveau national qui se stabilise à 35 %.

En Champagne-Ardenne, la hausse du taux moyen d'occupation profite autant aux emplacements loués nus qu'aux emplacements locatifs équipés de mobiles-homes, chalets ou bungalows. Toutes les catégories de campings en bénéficient grâce à une vive hausse de l'occupation des emplacements locatifs. En particulier, le taux moyen d'occupation sur les emplacements locatifs des campings 1 et 2 étoiles progresse fortement (+20 points), en raison du doublement des nuitées passées sur des emplacements équipés. Au 1^{er} janvier 2010, 89 campings classés de 1 à 4 étoiles sont implantés en Champagne-Ardenne. La moitié de ces campings sont classés en moyenne gamme, avec 2 étoiles, alors qu'en France métropolitaine, les campings 3 et 4 étoiles prédominent. Néanmoins, comme au niveau national, les touristes en villégiature en Champagne-Ardenne privilégient le haut de gamme doté plus souvent d'emplacements locatifs, et dans lesquels ils séjournent plus longtemps : une nuitée sur trois se passe, dans la région, sur un emplacement locatif d'un camping haut de gamme. Observée depuis plusieurs années, l'amélioration qualitative du parc reste modeste en Champagne-Ardenne. En 2010, la proportion d'emplacements locatifs atteint 7,6 % de l'offre totale d'emplacements, contre 24,0 % en France métropolitaine. Dans la région, cette part est la plus élevée dans les campings 4 étoiles (22,1 %).

Dans les Ardennes, la fréquentation des campings augmente de 5,3 %, grâce à une très forte affluence en début de saison. Le recul de la clientèle française (-5,7 %) est largement compensé par l'arrivée de campeurs étrangers (+19,5 %). Avec 2,7 jours en moyenne, la durée de séjour s'est raccourcie. Le taux d'occupation est le plus faible des départements de la région (19 %) en raison notamment d'une offre réduite en emplacements locatifs.

Dans la Marne, la fréquentation en hôtellerie de plein air baisse de 1,8 % malgré un regain des nuitées de campeurs français (+3,1 %), insuffisant pour compenser la désaffection des touristes étrangers (-4,8 %). À 28,5 %, le taux moyen d'occupation ne varie

Évolution du nombre de nuitées dans les campings homologués de Champagne-Ardenne



Évolution du nombre de nuitées de la saison d'été dans les campings homologués

Unités nombre, %	2009	2010	Variation en %
Ardennes	149 341	157 330	5,3
Aube	113 650	128 818	13,3
Marne	148 196	145 568	-1,8
Haute-Marne	198 379	189 860	-4,3
Champagne-Ardenne	609 566	621 576	2,0
<i>Français</i>	<i>253 559</i>	<i>246 701</i>	<i>-2,7</i>
<i>Étrangers</i>	<i>356 007</i>	<i>374 875</i>	<i>5,3</i>
<i>dont:</i>			
<i>Royaume-Uni, Irlande</i>	<i>66 167</i>	<i>77 140</i>	<i>16,6</i>
<i>Belgique, Luxembourg</i>	<i>39 914</i>	<i>41 473</i>	<i>3,9</i>
<i>Allemagne</i>	<i>35 133</i>	<i>31 013</i>	<i>-11,7</i>
<i>Pays-Bas</i>	<i>196 332</i>	<i>206 044</i>	<i>4,9</i>
<i>Italie</i>	<i>3 721</i>	<i>3 219</i>	<i>-13,5</i>
<i>Autres pays d'Europe</i>	<i>13 164</i>	<i>13 977</i>	<i>6,2</i>
<i>États-Unis, Canada</i>	<i>930</i>	<i>1 079</i>	<i>16,0</i>
<i>Autres et non spécifiés</i>	<i>646</i>	<i>930</i>	<i>44,0</i>

Source : insee - DGCIIS, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

pas. La durée moyenne de séjour (2,1 jours) s'allonge très légèrement.

Dans l'Aube, les nuitées passées dans l'hôtellerie de plein air augmentent de 13,3 % grâce, notamment, au succès du Kawan Resorts au Mesnil Saint Père, camping 4 étoiles ouvert en juin 2009. Cette hausse provient d'un bond de la fréquentation étrangère (+29,3 %) alors que les nuitées françaises reculent de 4,0 %. Avec 30,4 %, le taux d'occupation progresse de 4,7 points. La durée moyenne de séjour diminue très légèrement et s'établit à 2,5 jours.

En Haute-Marne, la fréquentation des campings diminue (-4,3 %), tant pour la clientèle étrangère (-4,9 %) que française (-2,8 %). Le taux moyen d'occupation (35,8 %) reste le plus élevé de la région et dépasse même le taux de France métropolitaine. Avec 2,0 jours en moyenne en 2010, la durée de séjour est stable. ■

Patrick Bouny (Insee)
Séverine Portet (Comité Régional du Tourisme)

Extrait de l'Insee flash n°134 - mai 2011



>> POUR EN SAVOIR PLUS

Consulter l'Insee Flash n°134 - mai 2011

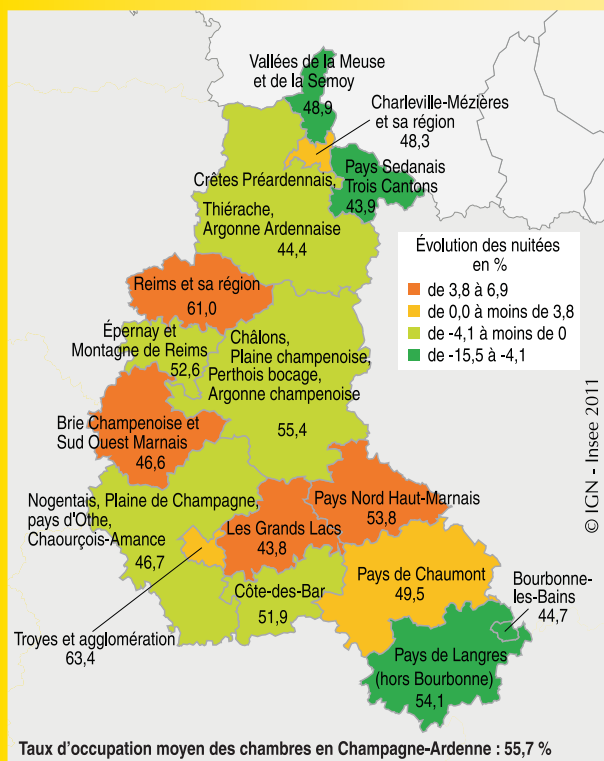
>> « Troyes et sa région », zone touristique d'excellence

En 2010, les plus fortes progressions de nuitées passées en hôtellerie de tourisme sont relevées dans les zones touristiques de « Brie Champenoise et Sud Ouest Marnais » (+6,9 %), de « Reims et sa région » (+4,4 %), des « Grands Lacs » (+4,3 %) et du « Pays Nord Haut-Marnais » (+3,8 %). À l'inverse, dans la « Vallée de la Meuse et de la Semoy » (-15,5 %), le « Pays de Langres » (-7,9 %), et le « Pays Sedanais Trois Cantons » (-7,1 %), le recul est important.

Depuis plusieurs années, deux territoires sont particulièrement attractifs pour les touristes : la zone des « Grands Lacs » avec une fréquentation en hausse de 4,3 % en 2010 après +13,3 % en 2009 et la zone de « Troyes et agglomération » avec une progression des nuitées de 3,4 %. Des 16 zones touristiques, « Troyes et agglomération » connaît le taux moyen d'occupation des hôtels le plus élevé : 63,4 % des chambres ont été occupées en moyenne dans l'année, taux de 2,4 points supérieur au taux moyen de « Reims et sa région » et 7,7 points supérieur à la moyenne régionale. Cette occupation atteint même 69 % des chambres pour le haut de gamme, pourtant moins nombreuses qu'à « Reims et sa région ». Aussi, le taux d'occupation élevé des hôtels de « Troyes et agglomération » pourrait s'expliquer par la forte présence d'hôtels de chaîne qui représentent 77 % de l'offre en chambres, contre 62 % à « Reims et sa région » et 45 % en Champagne-Ardenne, les hôtels de chaîne connaissant les meilleurs taux de remplissage.

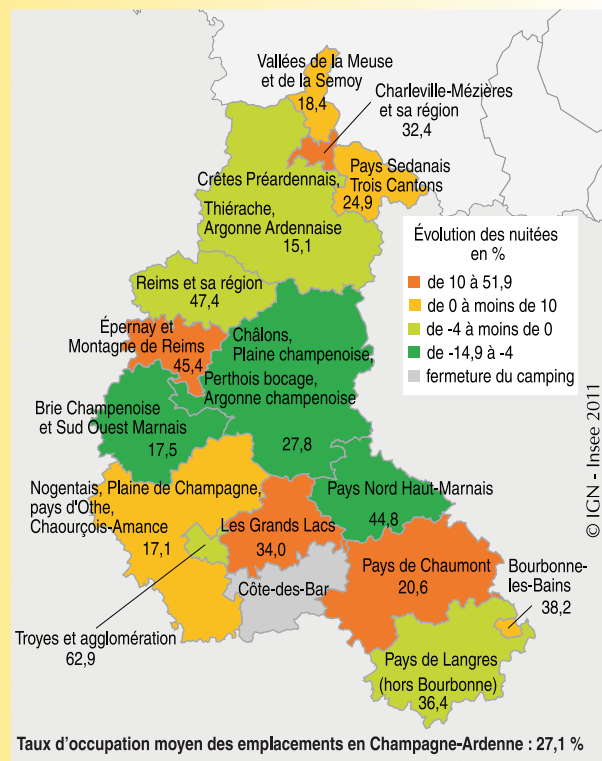
Comme pour les hôtels, la zone de « Troyes et agglomération » connaît, avec 62,9 %, le plus fort taux d'occupation des campings. Il atteint même 71,1 % pour les emplacements 3 et 4 étoiles. L'engouement pour les campings de haut standing et le locatif participe, en 2010, aux bons résultats de l'hôtellerie de plein air de cette zone touristique.

Évolution des nuitées dans les hôtels
entre 2009 et 2010 et taux d'occupation en 2010



Lecture : Les Grands Lacs connaissent un taux d'occupation de 43,8 % et une hausse des nuitées de 4,3 %
Sources : Insee - DGCIS - Comité Régional du Tourisme, Enquête de fréquentation hôtelière 2010 ; Comité Régional du Tourisme, zonage touristique

Évolution des nuitées dans les campings
entre 2009 et 2010 et taux d'occupation en 2010



Lecture : Les Grands Lacs connaissent un taux d'occupation de 34,0 % et une hausse des nuitées de 22,8 %
Sources : Insee - DGCIS, Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air 2010 ; Comité Régional du Tourisme, zonage touristique

Moins de recours aux dispositifs d'aide par les entreprises en difficultés

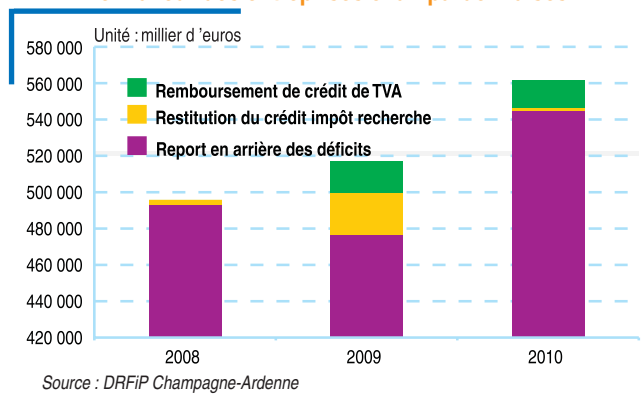
Le dispositif, mis en œuvre dès 2009 afin de restituer de manière anticipée (avant 5 ans) la créance née du report en arrière des déficits est devenu en 2010 une mesure de droit commun. Le plein effet de la mesure a porté sur l'exercice 2009. Cette action a ainsi bénéficié à 700 entreprises de la région pour un montant global restitué de près de 23 millions d'euros.

Plus de 600 millions d'euros de mesures fiscales

Les entreprises ont pu également bénéficier de la restitution anticipée de la créance née du « crédit impôt recherche ». Auparavant, les entreprises titulaires d'un crédit d'impôt recherche qui ne pouvaient pas l'imputer immédiatement sur leur bénéfice, notamment lorsqu'il était trop faible ou inexistant, n'étaient remboursées qu'avec un décalage de trois ans. Exceptionnellement en 2009, toutes les créances de crédit d'impôt recherche détenues par les entreprises au titre des années antérieures furent intégralement remboursées. En Champagne-Ardenne, 150 demandes ont été traitées en 2009 pour un montant de plus de 17 millions d'euros. En 2010, les demandes ont logiquement diminué de 20 % et le montant restitué de 14 % (15 millions d'euros).

L'État s'est enfin engagé à rembourser les crédits de TVA non plus trimestriellement mais mensuellement. Il s'agit de la mesure fiscale la plus importante en montant. Le nombre de demandes de remboursement de crédits de TVA a progressé sur l'ensemble de la période (23 449 en 2009 pour atteindre 33 317 en 2010). En 2010, la mesure a représenté un montant global de 545 millions d'euros en Champagne-Ardenne.

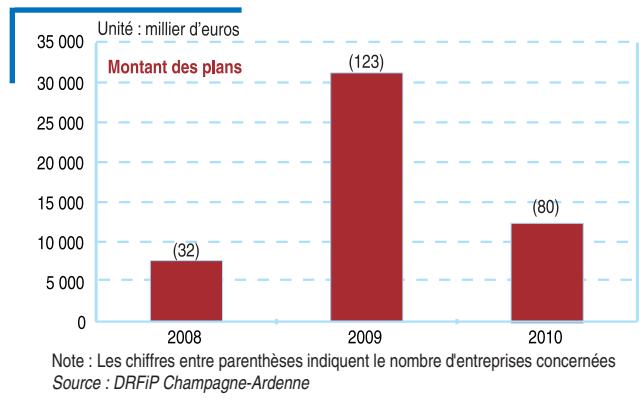
Montant des mesures fiscales en faveur des entreprises champardennaises



Échelonnement de plus de 51 millions d'euros de dettes

L'État a renforcé son dispositif d'accueil des entreprises fragilisées par la crise économique. La dégradation du chiffre d'affaires, associée à un accès plus difficile au crédit, s'est en effet traduit dans certains cas par des crises de trésorerie. Afin de les prévenir ou d'en atténuer les effets, les directions départementales des Finances publiques ont coordonné l'action des créanciers publics pour permettre aux entreprises de régler progressivement leurs échéances.

Montant des créances publiques accordées en Champagne-Ardenne



>> La commission des services financiers

Les chefs d'entreprise en difficulté sont reçus par le secrétariat de la commission des chefs de service financiers afin d'analyser leur situation économique et financière et leurs capacités de remboursement.

La commission présidée par l'Administrateur général des Finances publiques associe l'ensemble des créanciers publics : services fiscaux, Pôle emploi, Mutualité sociale agricole, douanes, Urssaf. Après examen du dossier, la commission se prononce sur un plan d'étalement du règlement des créances publiques qui a pour effet, s'il est accepté, de suspendre les poursuites engagées.

Les créanciers publics peuvent également décider d'une remise de dettes afin de faciliter la restructuration financière de l'entreprise. Les décisions de la CCSF sont prises à l'unanimité ce qui garantit une homogénéité du traitement de l'entreprise par les créanciers publics.

Ce dispositif est souple et très réactif afin de permettre de prendre en compte les évolutions de la situation financière de l'entreprise. Ainsi, le plan peut faire l'objet d'une réactualisation par exemple pour prendre en compte un problème ponctuel pour le paiement d'une échéance.

Sur l'ensemble de la région en 2010, les saisines ont diminué d'un tiers par rapport à l'année précédente : 80 entreprises de la région ont sollicité un étalement de leurs créances publiques. La progression du nombre de saisines a été très importante entre 2008 et 2009 : +194 %. L'information des chefs d'entreprise sur l'existence de ce dispositif de saisine a particulièrement bien fonctionné en 2009 avec 123 entreprises qui se sont inscrites dans la démarche.

Le montant des plans octroyés est significatif sur les 3 dernières années. Il s'élève à plus de 51 millions d'euros. L'année 2009 a marqué un pic avec des plans octroyés pour un montant global de plus de 31 millions d'euros. Le montant des plans accordés a diminué fortement en 2010 pour atteindre 12 millions d'euros, ce qui constitue un niveau encore supérieur de 60 % à celui observé au début de la crise en 2008.

La diminution du nombre de saisines et du montant des plans accordés en 2010 par rapport à 2009 peut s'expliquer par deux raisons non exclusives l'une de l'autre. Elle peut être mise au crédit d'une amélioration générale de la situation financière des entreprises notamment grâce à la médiation du crédit. Elle peut également signifier que l'essentiel des entreprises lourdement endettées a été traité en 2009. Il ne subsisterait alors de manière mécanique qu'un nombre plus restreint d'entreprises dont le passif public nécessite une action d'étalement. ■

Gaël Grimard
DRFiP de la Marne



>> MÉTHODOLOGIE

Source : Les données sont issues de la direction régionale des Finances publiques de la région Champagne-Ardenne et de la Marne ainsi que des directions départementales des Finances publiques de l'Aube, des Ardennes et de la Haute-Marne.



>> DÉFINITIONS

- **DRFiP :** la direction régionale des Finances publiques de la Marne est issue de la fusion entre les services fiscaux et le Trésor public le 6 juillet 2009. Dans les autres départements de la région, des directions départementales uniques ont également été mises en place en 2010.
- **Report en arrière des déficits :** les entreprises passibles de l'impôt société ont la possibilité sur demande aux services fiscaux de reporter leur déficit sur les 3 dernières années bénéficiaires afin d'obtenir une créance imputable pendant 5 ans.
- **Remboursement du crédit de TVA :** lorsque les entreprises ont facturé moins de TVA qu'elles n'en ont collecté, elles ont une créance sur le Trésor qui est remboursable. Ce remboursement est en principe annuel ou trimestriel. Afin d'améliorer leur trésorerie, l'État peut rembourser à la demande des entreprises leur crédit de TVA de façon mensuelle.

Nouvelle progression des dépôts et des crédits bancaires

En Champagne-Ardenne, en 2010, l'amélioration de la conjoncture économique se traduit par un accroissement des dépôts (+4,2 %) et des crédits bancaires (+2,9 %), mais à un rythme moindre qu'au niveau national (respectivement +7,5 % et +6,1 %), alors qu'en 2009, les évolutions apparaissaient similaires.

L'augmentation des dépôts est le fait des particuliers et, davantage encore, des entreprises (+13 %). Les dépôts à vue (+8,4 %) progressent plus fortement que les dépôts rémunérés (+2,6 %), pénalisés par une stagnation de la clientèle des particuliers (+0,1 %). Les livrets d'épargne populaire (-8,3 %) et les plans d'épargne populaire (-13 %) ont été délaissés au profit des comptes créditeurs à terme (+3,9 %), des plans d'épargne logement (+4,4 %), des livrets (+7,2 %) et des comptes ordinaires créditeurs (+8,3 %).

La tendance à la hausse de l'évolution des crédits est nettement plus soutenue qu'en 2009 (+2,9 % en 2010 contre +1,3 % en 2009). À l'inverse des mouvements constatés pour les dépôts, les particuliers (+5,1 %) sont plus actifs que les entreprises (0,9 %). Favorisés par des taux d'intérêt faibles et par le niveau des prix de

l'immobilier, les crédits à l'habitat sont particulièrement recherchés (+6,3 %). En revanche, les encours de crédits à la consommation diminuent dans la région (-1,9 %) après avoir stagné en 2009, alors qu'ils augmentent dans le même temps au niveau national (+6,7 %).

Après avoir baissé de 7,9 % en 2009, les crédits d'exploitation octroyés aux entreprises se redressent (+8 %), signe que l'activité économique s'améliore. En revanche, la nouvelle chute des dépenses d'investissement engendre un repli des encours de crédit d'équipement (-3,2 %). Là encore, la région s'inscrit à contre-courant des variations enregistrées au niveau national (+1,0 % pour l'équipement des entreprises et -2,2 % pour l'exploitation). ■

Fabrice Duval
Banque de France Champagne-Ardenne

Variation annuelle des crédits et dépôts

Unité : %		France		Champagne-Ardenne	
		Déc. 09/Déc. 08	Déc. 10/Déc. 09	Déc. 09/Déc. 08	Déc. 10/Déc. 09
Dépôts	Dépôts à vue	5,5	10,5	5,9	8,4
	Dépôts à vue particuliers	8,3	7,4	7,5	5,4
	Dépôts à vue entreprises	5,2	12,6	4,2	13,3
	Dépôts rémunérés	1,6	6,1	1,5	2,6
	Dépôts rémunérés particuliers	-0,4	2,4	-0,3	0,1
	Dépôts rémunérés entreprises	11,6	21,2	9,3	13,0
	Ensemble	2,8	7,5	2,7	4,2
Crédits	Crédits aux particuliers	3,8	8,6	2,6	5,1
	Crédits aux particuliers - consommation	2,1	6,7	0,2	-1,9
	Crédits aux particuliers - habitat	4,0	9,0	3,3	6,3
	Crédits aux entreprises	-2,9	0,9	-0,1	0,9
	Crédits aux entreprises - exploitation	-14,0	-2,2	-7,9	8,0
	Crédits aux entreprises - équipement	3,4	1,0	1,6	-3,2
	Crédits aux entreprises - autres crédits	-0,7	3,4	5,8	4,4
	Crédits - autres bénéficiaires	1,7	12,7	5,9	6,8
	Ensemble	0,7	6,1	1,3	2,9

Source : Banque de France



>> Définitions

Les dépôts à vue sont des comptes ordinaires créditeurs ; se dit d'une somme d'argent déposée sur un compte et que le déposant peut retirer aisément. Un compte courant est un dépôt à vue. Il en est de même pour le Livret A. Un dépôt à vue peut être ou non rémunéré.

Les comptes rémunérés sont des comptes créditeurs à terme, dans lesquels les fonds demeurent déposés jusqu'à l'expiration du délai fixé à la date d'ouverture.

Les placements rémunérés comprennent les livrets (livrets ordinaires notamment livrets bancaires et livrets B des caisses d'épargne ; les livrets A des caisses d'épargne ; livrets bleus du Crédit mutuel ; livrets jeunes), des livrets d'épargne populaire, des livrets de développement durable (ex-Codevi), des comptes d'épargne-logement, des autres comptes d'épargne à régime spécial (comptes d'épargne à long terme, les plans d'épargne en actions (PEA), des plans d'épargne retraite (PER), des livrets épargne entreprise (LEE), des plans d'épargne-logement (PEL), des plans d'épargne populaire (PEP), des bons de caisse et bons d'épargne émis par l'établissement.

Dépôts et crédits par région : la centralisation financière des dépôts et crédits recense, sur une base conventionnelle, les opérations traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non-résidente). Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées. La centralisation est élaborée en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et est agrégée par département de la France métropolitaine. Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

45 dossiers pour 10 000 habitants

Alors que la crise économique a entraîné en 2009 une forte augmentation (+14,5 %) du nombre de dossiers de surendettement déposés auprès des unités de la Banque de France en Champagne-Ardenne, celui-ci diminue de 2,2 % en 2010. Le nombre des dossiers déposés passe ainsi de 6 091 en 2009 à 5 960 en 2010. La région s'écarte ainsi du niveau national qui enregistre une nouvelle progression de 1,9 %. En conséquence, la part de la région dans le total national des dépôts recule de 0,1 point et s'inscrit désormais à 2,7 %. Rapporté à la population champardennaise, le nombre de dossiers déposés pour 10 000 habitants est stable en 2010 ; il s'établit à 45 pour 10 000 habitants, contre 34 pour 10 000 au niveau national.

Près de la moitié des dossiers jugés recevables se termine par la conclusion de plans conventionnels dits « amiables », le plus souvent sous forme de rééchelonnement ou de report d'échéances, pouvant être combinés avec des remises de dettes ou une réduction des taux d'intérêt. Comme au niveau national, en 2010, la procédure de rétablissement personnel (PRP) concerne 26,5 % des dossiers traités au niveau régional. L'élaboration de recommandations par les commissions, dernière issue possible du traitement des dossiers, augmente de nouveau en

2010 en Champagne-Ardenne (+ 6,2 % à fin septembre).

L'endettement moyen par dossier s'établit à 44 600 euros au niveau national à fin septembre 2010, soit 600 euros de plus par rapport à décembre 2009. Un dossier sur dix comprend des engagements immobiliers, pour une moyenne de 94 000 euros. Les crédits à court terme assortis d'une échéance (prêts personnels, crédits affectés...) figurent dans 58 % des dossiers, avec un montant moyen de 17 600 euros. Quant aux crédits à court terme non assortis d'une échéance (crédits non affectés, renouvelables ou permanents, réserves de crédits, découverts, etc.), présents dans 91 % des dossiers, les engagements moyens atteignent 20 800 euros, soit 1 600 euros de moins par rapport à fin 2009.

Le surendettement dit passif (causes liées à la perte d'emploi, la maladie, le divorce, etc.) est en augmentation. Il affecte désormais trois quarts des dossiers. La perte d'un emploi constitue le premier facteur à l'origine des situations de surendettement. ■

Fabrice Duval
Banque de France Champagne-Ardenne

>> Les commissions de surendettement

Depuis le 1^{er} mars 1990, la Banque de France assure le secrétariat des commissions de surendettement instituées par la loi du 31 décembre 1989, modifiée en 1995, 1998, 2003 et dernièrement par la loi 2010-737 du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, couramment dénommée « loi Lagarde ». Cette dernière comporte à la fois un volet préventif, consacré aux modalités de commercialisation des crédits à la consommation, et un ensemble de dispositions à caractère curatif qui modifient substantiellement le dispositif de traitement des situations de surendettement des particuliers.

Les commissions de surendettement ont pour mission de rechercher des solutions aux problèmes rencontrés par les particuliers ayant contracté un endettement excessif ou confrontés à une réduction de leurs ressources à la suite d'un accident de la vie. Une commission existe par département. En Champagne-Ardenne, elles siègent à Charleville-Mézières, Chaumont, Troyes et Châlons-en-Champagne. Les services de la Banque de France y accueillent les débiteurs concernés et assurent l'instruction de leurs dossiers.

En cas de recevabilité du dossier, la commission recherche la solution la plus adaptée, en fonction de la gravité de la situation financière du débiteur.

Quand sa situation le permet, la commission recherche un accord amiable avec ses créanciers afin de mettre en place un nouveau plan de remboursement pouvant comporter des rééchelonnements, des reports, des mesures de réduction des taux d'intérêt et des effacements partiels de dettes. Si aucun accord amiable ne peut être trouvé, la commission peut, si le débiteur le souhaite, lui imposer ainsi qu'à ses créanciers des mesures de traitement du surendettement. Certaines mesures peuvent être recommandées par la commission (effacement partiel par exemple), mais doivent être validées par un juge.

Si les difficultés financières du débiteur sont plus importantes, la commission peut orienter le dossier vers une procédure de rétablissement personnel :

- sans liquidation judiciaire, s'il ne dispose que de meubles nécessaires à la vie courante, ou de biens non professionnels indispensables à l'exercice de son activité professionnelle. Dans ce cas, ses dettes (à l'exception de celles exclues en application de l'article L.333-1 du code de la consommation) peuvent être effacées après validation par un juge ;
- avec liquidation judiciaire, s'il possède un patrimoine qui peut être vendu, et avec son accord. Dans ce cas, un juge traite le dossier. Il peut effacer les dettes (sauf exception citée précédemment) après avoir fait procéder à la vente des biens, à l'exception des meubles nécessaires à la vie courante ou des biens non professionnels indispensables à l'exercice de l'activité professionnelle du débiteur.

Flux traités par les commissions de surendettement

Unités : nombre de dossiers, %	Champagne-Ardenne			France entière		
	Déc-09	Déc-10	Évolution 2010/2009	Déc. 2009	Déc. 2010	Évolution 2010/2009
Dossiers déposés	6 091	5 960	-2,2	216 396	220 506	1,9
Dossiers recevables	5 207	5 273	1,3	182 695	179 428	-1,8
Dossiers traités par les commissions (a+b+c+d)	4 863	4 600	-5,4	155 325	155 998	0,4
Plans conventionnels conclus (a)	2 488	2 544	2,3	95 426	86 419	-9,4
Clôtures après recevabilité (b) ⁽¹⁾	76	76	0	3 727	3 745	0,5
Recommandations élaborées par les commissions et homologuées par les juges(c) ⁽²⁾	889	944	6,2	25 462	29 443	15,6
Décisions d'orientation vers la PRP acceptées par les débiteurs (d) ^{(2) (3)}	1 410	1 036	-26,5	30 710	36 391	18,5

⁽¹⁾ Renonciation du débiteur à poursuivre la procédure ; découverte lors de l'instruction d'une cause d'irrecevabilité

⁽²⁾ PRP : procédure de rétablissement personnel instituée par la loi du 01/08/2003

⁽³⁾ Données arrêtées au 30/09

Source : Banque de France

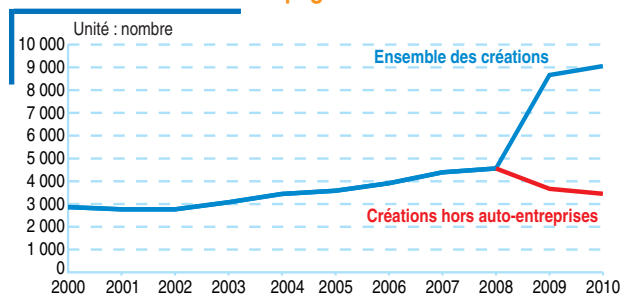
Une dynamique toujours portée par l'auto-entrepreneuriat

En Champagne-Ardenne, avec 9 056 entreprises créées dans le secteur marchand non agricole, la création d'entreprise progresse de 4,5 % par rapport à 2009 (+7,0 % en France métropolitaine). Cette croissance succède à l'évolution inédite de 2009, conséquence de la mise en place de l'auto-entreprise. En 2009, dans toutes les régions, excepté l'Île-de-France, les créations ont augmenté de plus de 70 %, dépassant même 90 % dans cinq régions, parmi lesquelles la Champagne-Ardenne. Ce résultat lui a permis d'occuper la 5^e place au classement des régions françaises. En 2010, avec une croissance de 4,5 %, la Champagne-Ardenne se classe au 12^e rang des régions de France métropolitaine, loin derrière l'Île-de-France, première au classement (15,2 %). En Poitou-Charentes et Bourgogne, deux régions qui ont aussi connu une très forte croissance des créations en 2009, les évolutions sont négatives en 2010 en raison d'une baisse des créations d'auto-entreprise.

En Champagne-Ardenne, comme en 2009, l'augmentation des créations d'entreprise est exclusivement portée par les créations d'auto-entreprise (+12,3 %). En 2010, 5 610 entrepreneurs champardennais optent pour le régime de l'auto-entrepreneuriat, représentant 62 % des créations régionales, contre 58 % au niveau national.

Pour les créations hors auto-entreprise, les évolutions sont beaucoup moins favorables : à l'inverse de la tendance nationale (+1,1 %), elles diminuent de 6,1 % en 2010, deuxième plus fort recul après la Corse (-11,1 %).

Évolution des créations d'entreprise en Champagne-Ardenne



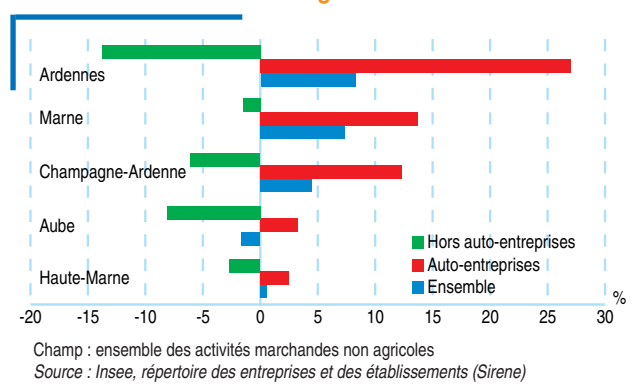
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Progression soutenue dans les Ardennes et la Marne

Dans chacun des quatre départements, les tendances sont les mêmes qu'au niveau régional avec une hausse des créations d'auto-entreprise et une baisse des autres créations. Cependant, dans l'Aube et la Haute-Marne, qui ont connu les plus fortes croissances en 2009, l'évolution de 2010 est moins favorable que dans les deux autres départements. L'Aube qui a contribué en 2009 pour un quart à la hausse des créations de Champagne-Ardenne, apporte même, en 2010, une contribution négative à la dynamique régionale.

Dans ce département, les créations d'entreprise diminuent de 1,6 % par rapport à 2009, en raison d'une faible croissance des auto-entreprises et surtout d'une forte baisse des autres créations (-8,9 %). En Haute-Marne, le constat est proche, mais la hausse des créations d'auto-entreprise permet tout juste de compenser la baisse des autres créations d'entreprise.

Évolution des créations d'entreprise entre 2009 et 2010 selon le régime choisi



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

La Marne, participe en 2010 pour deux tiers à la croissance régionale des créations d'entreprise. La hausse des créations du département résulte d'une augmentation des immatriculations sous le régime de l'auto-entrepreneur (+13,7 %) et d'une baisse limitée des autres créations d'entreprise (-1,5 %). Des quatre départements, les Ardennes enregistrent la croissance la plus forte avec 150 créations de plus qu'en 2009 (+8,2 %), la dynamique auto-entrepreneuriale (+27,0 %) ayant plus que compensé la baisse importante des autres créations (-13,8 %).

Créations d'entreprise par département

Unités : nombre et %	Auto-entreprises		Hors auto-entreprises		Ensemble des créations
	Nombre	%	Nombre	%	
Ardennes	1 238	63,3	719	36,7	1 957
Aube	1 271	59,9	850	40,1	2 121
Marne	2 451	61,8	1 514	38,2	3 965
Haute-Marne	650	64,2	363	35,8	1 013
Champagne-Ardenne	5 610	61,9	3 446	41,8	9 056

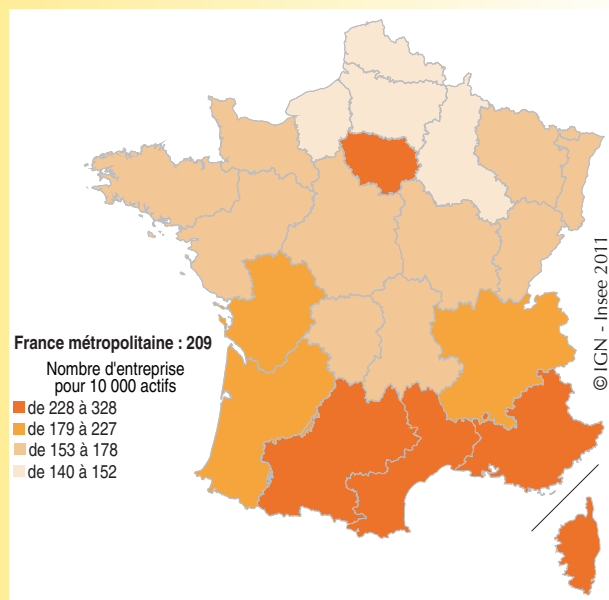
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2010

>> À l'image des régions du Nord, un entrepreneuriat moins dynamique en Champagne-Ardenne

Après un début de décennie plutôt atone, la création d'entreprise redémarre en 2003 en raison notamment de l'assouplissement des conditions d'attribution des aides à la création et du durcissement de l'indemnisation chômage. Ces changements suscitent de nouvelles vocations entrepreneuriales, particulièrement chez les chômeurs, à l'origine, en 2006, de quatre créations sur dix. En 2008, 4 600 entreprises sont créées en Champagne-Ardenne ; en 2002, elles étaient 2 800. Ce constat n'est pas propre à la Champagne-Ardenne. Mais avec une augmentation des créations de 62 % en six ans, la région se classe dans les dix régions les plus dynamiques de France métropolitaine. Parmi celles-ci, figurent outre la Champagne-Ardenne des régions du Nord, traditionnellement moins créatrices, tels Nord-Pas-de-Calais et Picardie, Centre. Entre 2008 et 2010, ces régions profitent aussi davantage du régime de l'auto-entrepreneur, avec des évolutions atteignant plus de 93 % (90 % au niveau national).

Ainsi, entre 2002 et 2010, les écarts dans les dynamiques entrepreneuriales régionales se réduisent légèrement, même si elles restent largement plus soutenues dans les régions du Sud. Ce dynamisme entrepreneurial peut être illustré en rapportant le nombre d'entreprises créées dans une région à sa population active résidente, comprenant les personnes en emploi ou au chômage, personnes susceptibles de se lancer dans l'entrepreneuriat, une grande majorité de créations étant le fait de créateurs individuels. Hormis en Île-de-France, les densités de création d'entreprise par actif sont plus élevées dans les régions méridionales, en raison de la combinaison de facteurs culturels, économiques et démographiques favorables. Dans les régions septentrionales, plus industrielles, au tissu économique moins dense, à la démographie et aux flux touristiques moins favorables, les densités sont moindres. Entre 2002 et 2010, malgré une augmentation du nombre de créations, la 5^e plus élevée de France, la Champagne-Ardenne est restée au même rang dans le classement des densités régionales de création d'entreprise par actif. En 2010, comme en 2002, avec respectivement 147 et 46 créations d'entreprise pour 10 000 actifs, elle se situe à la 20^e place des régions françaises, devant la Picardie et la Haute-Normandie, et très loin derrière le Languedoc-Roussillon ou PACA qui dépassent, en 2010, le seuil des 300 créations pour 10 000 actifs.

Densité d'auto-entrepreneurs en 2010



Source : Insee, répertoire des entreprises et établissements (Sirene), RP 2007

>> Un entrepreneuriat davantage soutenu en territoire urbain

En Champagne-Ardenne, la dynamique entrepreneuriale est plus soutenue dans les pôles urbains – à forte densité de population – et les communes périurbaines – en forte croissance démographique – que dans le reste du territoire. Dans les bourgs ruraux et petites villes, en déprise démographique en Champagne-Ardenne, la densité s'élève à 127 créations d'entreprise pour 10 000 actifs, contre 155 dans les pôles urbains. L'espace rural isolé, en légère croissance démographique, se situe dans une position intermédiaire. Malgré les nombreuses facilités à la création, notamment depuis la mise en place du régime de l'auto-entreprise – simplicité des démarches administratives, faibles moyens de production, possibilité d'exercer depuis le domicile –, la création d'entreprise reste un phénomène urbain.

Dans l'espace à dominante rurale, les créations d'entreprise se font plus souvent dans les secteurs de la construction et de l'industrie que dans l'espace à dominante urbaine et moins souvent dans les activités de service.

Densité de créations d'entreprise selon les territoires

Unité : densité pour 10 000 actifs	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Pôle urbain	155	229
Communes périurbaines	147	172
Pôle d'emploi de l'espace rural et sa couronne	127	199
Autres communes de l'espace rural	135	184
Ensemble	147	209

Densité de création d'entreprise = nombre de créations d'entreprise en 2010 rapporté à la population active de 2007

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2010 - RP 2007

CRÉATIONS D'ENTREPRISE

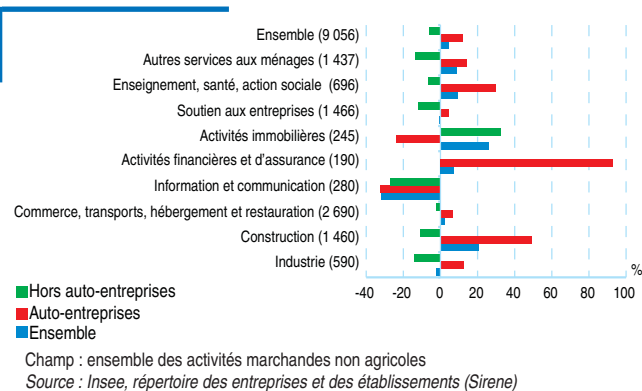
Hausse des créations d'entreprise dans une majorité de secteurs

En 2010, excepté pour l'industrie, les activités de soutien aux entreprises, l'information et communication, la création d'entreprise augmente dans tous les secteurs d'activité.

Dans l'immobilier, les créations d'entreprise tous régimes confondus ont diminué en 2009 sans doute en raison du contexte économique difficile. En 2010, la forte hausse des créations hors auto-entreprise permet largement de compenser la baisse des créations d'auto-entreprise. Dans les activités financières et d'assurance, secteur aussi très sensible aux situations de crises, les créations, stables en 2009, repartent à la hausse entraînée par la mise en place de projets d'auto-entrepreneurs comme agents et courtiers d'assurance ou conseillers en placement.

En 2010, au regard de son poids dans la création d'entreprise et sa dynamique de création, le secteur de la construction explique à lui seul près des deux tiers de la hausse des créations en Champagne-Ardenne. Affichant une croissance du nombre de créations de 20,7 %, supérieure à l'évolution nationale (14,8 %), ce secteur est porté par la dynamique auto-entrepreneuriale : plus de six entreprises du secteur de la construction sur dix sont créées par des auto-entrepreneurs.

Évolution des créations d'entreprise en Champagne-Ardenne entre 2009 et 2010 selon le secteur d'activités



Grâce aux nouvelles auto-entreprises, les secteurs des autres services aux ménages – coiffure, soins de beauté, réparation d'ordinateurs – et de l'enseignement, santé, action sociale connaissent aussi une progression favorable, contribuant à expliquer, dans la région, près de la moitié de la hausse du nombre total de créations.

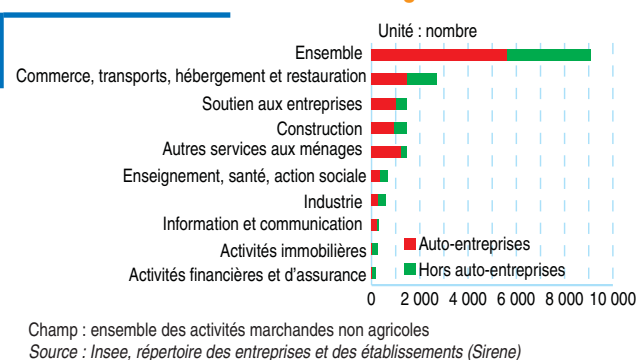
Baisse dans l'industrie et le soutien aux entreprises

Certainement en lien avec le contexte économique de crise et ses lourdes conséquences sur l'industrie régionale, les créations d'entreprise diminuent dans les activités industrielles et celles du soutien aux entreprises. En hausse de 9,2 % au niveau national, la création de soutien aux entreprises baisse très légèrement en Champagne-Ardenne (-0,9 %). Aussi, le poids de ce secteur dans l'ensemble des créations se maintient en 2010 à un niveau très inférieur à celui de France métropolitaine (16,2 % contre 22,1 %), amplifiant la sous-représentation des activités de services aux

entreprises dans le tissu productif régional. Dans l'industrie, les créations sont en repli de 2,6 %, tandis qu'elles augmentent de 4,4 % en France métropolitaine. La hausse modérée des créations d'auto-entreprise ne compense pas la baisse des créations hors auto-entreprise.

Après avoir connu la plus forte croissance en 2009, les créations du secteur de l'information et communication connaissent la plus forte baisse en 2010 (-31,7 %), due pour l'essentiel à un essoufflement des créations dans les activités informatiques (installation à domicile et conseils). Cette baisse a toutefois peu d'effet sur la création d'entreprise en Champagne-Ardenne en raison du faible poids du secteur dans l'entrepreneuriat.

Répartition des créations d'entreprise selon le secteur d'activité et le régime choisi

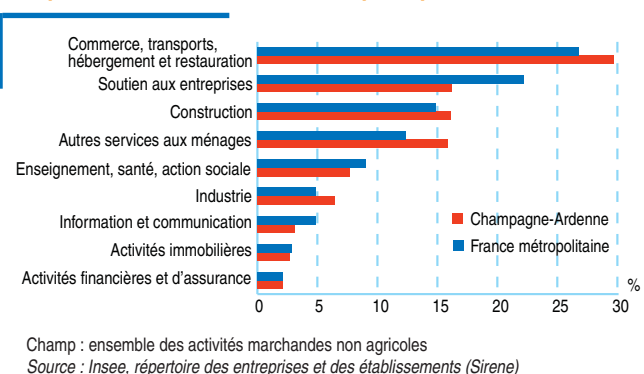


Des créations souvent sans salarié au démarrage

En 2010, en lien avec le nombre important d'auto-entrepreneurs parmi les créateurs, la part de créations sans salarié au démarrage de l'activité reste très élevée (95 %). Sur les 9 056 créations d'entreprise, seulement 467 déclarent au moins un salarié à la mise en place du projet, créant 1 556 nouveaux emplois salariés. Avec la hausse du poids des auto-entreprises dans la création, la part des nouvelles entreprises avec au moins un salarié continue de diminuer (5,8 % en 2009 et 5,1 % en 2010).

Hors auto-entreprises, les créations avec au moins un salarié déclaré au démarrage de l'activité restent peu nombreuses, représentant moins de deux créations sur dix. La création d'entreprise sans salarié est plus fréquente dans le soutien aux entreprises (4 % des créations hors auto-entreprise de ce secteur) et les activi-

Répartition des créations d'entreprise par secteur d'activité



CRÉATIONS D'ENTREPRISE

tés de l'information et communication (4 %). À l'opposé, dans le secteur de la construction, les entreprises se créent plus souvent avec au moins un salarié (19 % des créations hors auto-entreprise). Dans le secteur de l'industrie, le nombre moyen d'emplois à la création est le plus important avec 11,2 salariés, supérieur à la moyenne nationale (4,8 salariés), comme déjà en 2009. En 2010, parmi les 40 créations d'entreprises industrielles avec salarié au démarrage, six ont créé plus de dix emplois salariés.

Les sociétés unipersonnelles de plus en plus nombreuses parmi les sociétés

Jusqu'en 2008, en Champagne-Ardenne, comme au niveau national, la part des sociétés dans les créations d'entreprise ne cessait d'augmenter : elle est passée dans la région de 39 % en 2000 à 45 % en 2008. Avec la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, qui ne s'applique qu'aux personnes physiques, les sociétés ne représentent plus, en 2010, que 22 % des créations. En 2010, les créations de sociétés sont aussi nombreuses qu'en 2009, pendant que les créations d'entreprises individuelles augmentent, portées par les auto-entrepreneurs. Sur les 7 052 créations d'entreprises individuelles, 80 % sont des auto-entreprises (cinq points de plus qu'en 2009).

Parmi les sociétés créées en 2010, 82,3 % sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL) et 12,1 % des sociétés par actions simplifiées (SAS), unipersonnelles ou non.

Depuis 2009, avec la suppression du seuil minimal de capital à la création - 37 000 euros jusqu'en 2008 -, la part des SAS dans les sociétés augmente nettement (3,7 % en 2008, 7,6 % en 2009 et 12,1 % en 2010).

Au sein des créations de SARL, en baisse de 3,6 % en 2010, la forme unipersonnelle (EURL) s'affirme avec une croissance des créations de 13,8 % au contraire des autres formes de SARL.

En 2010, les sociétés unipersonnelles (EURL et SASU) représentent près d'un tiers de l'ensemble des sociétés.

Outre l'attrait pour cette forme juridique, des entreprises individuelles, y compris des auto-entreprises, ont pu se transformer juridiquement, soit parce qu'elles se sont développées, soit parce que cette forme juridique correspond mieux à leur activité. ■

Séverine Weidmann

Extrait de l'Insee flash n°132 d'avril 2011



>> POUR EN SAVOIR PLUS

[Consulter l'Insee flash n°132 - avril 2011](#)

Créations d'entreprise et créations d'emplois salariés selon le secteur d'activité

Unité : nombre	Champagne-Ardenne				France métropolitaine
	Créations d'entreprises	dont auto-entreprises	Créations d'entreprises avec salarié *	Nombre moyen de salariés *	Nombre moyen de salariés *
Industrie	592	293	40	11,2	4,8
Construction	1 460	948	101	2,6	3,0
Commerce, transports, hébergement et restauration	2 690	1 463	194	2,8	2,7
Information et communication	280	231	2	1,5	2,9
Activités financières	190	27	25	2,4	2,6
Activités immobilières	245	16	12	1,5	2,0
Soutien aux entreprises	1 466	1 046	46	2,7	3,0
Enseignement, santé, action sociale	696	365	12	3,0	2,8

* si au moins un salarié

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2010

Créations d'entreprise en Champagne-Ardenne selon la nature juridique

Unités : nombre et %	Ensemble des créations	Évolution 2009-2010
Entreprises individuelles	7 052	5,9%
Sociétés	2 004	0,0%
Sociétés unipersonnelles (EURL et SASU)	570	18,9%
SARL	1 156	-10,6%
SAS	167	25,1%
Autres sociétés	111	-26,1%
Ensemble	9 056	4,5%

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2010

>>> Des auto-entreprises plus souvent artisanales que commerciales ou libérales

En 2010, parmi les créations d'auto-entreprise, celles de nature artisanale sont les plus nombreuses avec quatre créations sur dix. Entre 2009 et 2010, cette part a nettement augmenté avec le dynamisme des auto-entreprises dans le secteur de la construction. En 2010, 2 436 Champardennais ont créé une auto-entreprise artisanale, soit une hausse de 28 % par rapport à 2009, près du double de la hausse nationale. Dans les quatre départements de Champagne-Ardenne, la hausse dépasse 20 %. Elle atteint même près de 40 % dans les Ardennes.

Les créations d'auto-entreprises commerciales, qui représentent plus de trois nouvelles auto-entreprises sur dix en 2010, ne sont qu'en très légère augmentation, comme au niveau national (respectivement +1,7 % et +2,5 % par rapport à 2009). Elles reculent dans l'Aube et la Haute-Marne. Les créations d'auto-entreprises de nature libérale représentent près de trois nouvelles auto-entreprises sur dix. Leur croissance est bien moins élevée dans la région qu'au niveau national (+4,0 % contre +16,1 %). Ces créations d'auto-entreprises concernent principalement les activités de conseils en affaires et de gestion, les activités de services aux ménages – hôtesse, studios de tatouage, organisation de foires et salons récréatifs – et les activités de l'enseignement sportif ou le soutien scolaire.

Selon le département, la nature des créations d'auto-entreprises est différente : dans les Ardennes et la Haute-Marne, départements les plus ruraux de la région, le poids des créations d'entreprises de nature artisanale ou commerciale est plus élevé que dans les deux autres départements plus urbains. A contrario, dans l'Aube et la Marne, la part des entreprises sous forme libérale est plus élevée.

Poursuite de la hausse dans l'industrie et les services

En 2010, 826 entreprises champardennaises ont fait l'objet d'un jugement prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement, soit directement la liquidation judiciaire, niveau jamais atteint depuis dix ans. Pour la 5^e année consécutive, le nombre de défaillances d'entreprise augmente : elles étaient moins de 700 au cours des années 2005 et 2006. A contrario, au niveau national, le nombre de jugements diminue.

Ainsi, en 2010, les défaillances d'entreprise augmentent dans la région de 3,1 % par rapport à 2009, pendant qu'elles diminuent de 4,8 % en France métropolitaine. La Champagne-Ardenne compte parmi les huit régions françaises où le nombre de défaillances progresse, régions pour la plupart situées au nord de la France. La hausse des défaillances dépasse même 5 % pour trois d'entre elles (Picardie, Haute-Normandie et Lorraine).

À l'inverse, les défaillances diminuent de plus de 10 % en Alsace, Franche-Comté, Poitou-Charentes, Limousin et Auvergne, régions qui ont connu de fortes hausses en 2009.

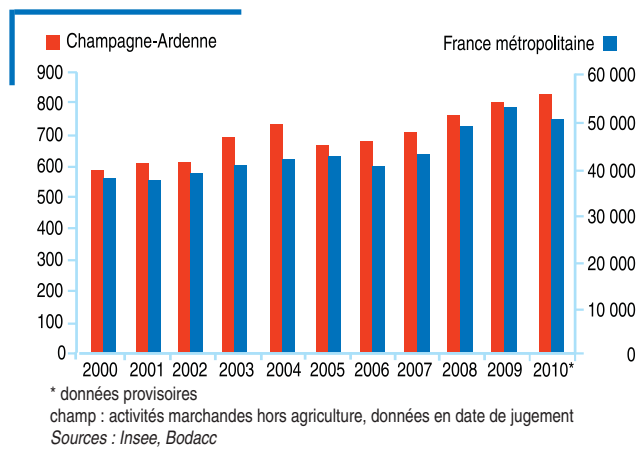
Au contraire de la tendance nationale, le nombre de défaillances d'entreprise augmente fortement dans l'industrie (+18 %). Le seuil des 100 dépôts de bilan d'entreprise industrielle est dépassé (105), seuil jamais atteint depuis 2004.

Hormis la finance, où le nombre de défaillances se stabilise à un haut niveau (plus élevé que sur longue période), toutes les autres activités de service connaissent une nouvelle augmentation des dépôts de bilan. En particulier, dans l'immobilier, le nombre de défaillances reste orienté à la hausse alors que la situation du secteur se redresse sensiblement au niveau national. Le soutien aux entreprises, secteur qui avait relativement bien résisté en Champagne-Ardenne au cours des deux années de crise, est aussi en difficulté avec une hausse des défaillances de 13 % en 2010.

Pour la quatrième année consécutive, le commerce de gros et de détail, qui pèse pour un quart dans l'ensemble des défaillances, connaît une hausse des dépôts de bilan, à un rythme encore plus soutenu que les années précédentes : + 10,3 %, contre 2,6 % un an auparavant. Avec cette nouvelle hausse, le secteur connaît son plus mauvais résultat depuis le début des années 2000 : en 2010, 214 entreprises de commerces ont défailli, elles étaient 160 au début des années 2000. Au contraire, dans les activités d'hébergement et de restauration, le nombre de défaillances diminue après s'être maintenu quatre années successives à un haut niveau : pour la première fois depuis 2006, le nombre de défaillances repasse en dessous du seuil des 100 entreprises.

La construction, après les fortes hausses de 2008 et 2009, connaît aussi une amélioration de sa situation avec une baisse des procédures de 15,0 %, le triple de la baisse nationale. Avec 175 défaillances en 2010, la situation du secteur apparaît néanmoins encore dégradée au regard des niveaux atteints avant les deux années de crise (maximum de 150 défaillances atteint en 2005 et 2007).

Évolution du nombre des défaillances d'entreprise *



Nombre de défaillances par secteur d'activité

Unités : nombre et %	Champagne-Ardenne			France métropolitaine		
	2009	2010(1)	Évolution 2010/2009	2009	2010(1)	Évolution 2010/2009
Industrie	89	105	18,0	4 342	3 768	-13,2
Construction	206	175	-15,0	14 577	13 795	-5,4
Commerce, transports, hébergement et restauration	331	339	2,4	19 531	18 734	-4,1
dont Commerce ; réparation d'autos et de motos	194	214	10,3	11 884	11 341	-4,6
dont Transports et entreposage	31	26	-16,1	1 728	1 654	-4,3
dont Hébergement et restauration	106	99	-6,6	5 919	5 739	-3,0
Information et communication	14	21	50,0	1 373	1 307	-4,8
Activités financières	19	19	0,0	822	862	4,9
Activités immobilières	20	27	35,0	2 062	1 666	-19,2
Soutien aux entreprises	69	78	13,0	5 784	5 582	-3,5
Enseignement, santé, action sociale	12	15	25,0	1 067	1 187	11,2
Services aux ménages	41	47	14,6	2 676	2 828	5,7
Ensemble	801	826	3,1	52 234	49 729	-4,8

(1) : données provisoires
Champ : activités marchandes hors agriculture, données en date de jugement
Sources : Insee, Bodacc

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE

Par département, le nombre de défaillances d'entreprise augmente fortement dans les Ardennes (+15,3 %). La hausse est plus modérée dans la Marne (+4,4 %) et en Haute-Marne (+4,1 %). Le nombre de défaillances diminue dans l'Aube (-5,2 %), après avoir connu une forte augmentation en 2009. ■

Cyril Pluym

Nombre de défaillances par département

Unités : nombre et %	2009	2010 ⁽¹⁾	Évolution 2010/2009
Ardennes	111	128	15,3
Aube	231	219	-5,2
Marne	362	378	4,4
Haute-Marne	97	101	4,1
Champagne-Ardenne	801	826	3,1

⁽¹⁾ données provisoires

Champ : activités marchandes hors agriculture, données en date de jugement

Sources : Insee, Bodacc



>> Définitions

- **Typologie des défaillances d'entreprise :**

La défaillance d'entreprise ne doit pas être confondue avec la notion plus large de cessation d'activité.

La défaillance d'entreprise correspond dans les statistiques de l'Insee à l'ouverture d'une procédure de jugement de redressement judiciaire, dans un tribunal de commerce ou dans un tribunal de grande instance, à l'encontre d'une entreprise. Cette procédure intervient lorsque l'entreprise est en situation de cessation de paiements, c'est-à-dire lorsqu'elle ne peut plus faire face à ses dettes. Elle ne se traduit pas toujours par une liquidation.

La cessation d'une entreprise correspond à l'arrêt total de son activité. Les liquidations qui font suite à une défaillance d'entreprise ne représentent qu'une petite partie des cessations d'entreprises.

Les statistiques de défaillances d'entreprise couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : redressement par continuation ou reprise, ou liquidation.

- **Deux dates pour les défaillances :**

L'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire fait toujours l'objet d'une inscription au Bulletin des annonces civiles et commerciales (Bodacc). Pour un même événement on enregistre donc deux dates :

- la date de jugement, date à laquelle la procédure de redressement judiciaire a été effectivement ouverte dans le tribunal de commerce ou le tribunal de grande instance ;

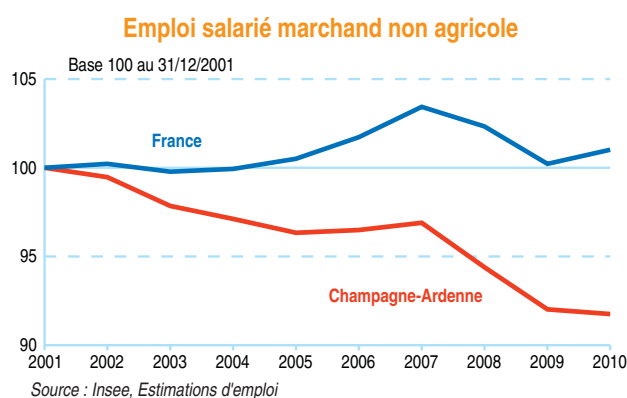
- la date de publication, date à laquelle l'information légale a été publiée dans le Bodacc.

Quasi stabilité de l'emploi

L'emploi repart à la hausse en Champagne-Ardenne au quatrième trimestre 2010 (+0,2 % par rapport au trimestre précédent), après dix trimestres consécutifs de baisse. En un an, entre fin 2009 et fin 2010, l'emploi salarié marchand non agricole recule de 0,3 % dans la région, soit 900 salariés de moins, alors qu'au niveau national, il progresse continûment depuis le premier trimestre 2010. En un an, en France métropolitaine, l'emploi salarié marchand non agricole gagne 124 600 postes, soit + 0,8 % sur la période.

La reprise économique demeure encore trop fragile pour générer des emplois stables en Champagne-Ardenne. La dynamique de l'emploi est principalement tirée par les embauches d'intérimaires, notamment dans la filière automobile. Hors intérim, l'emploi continue de se dégrader sous le double effet des restructurations industrielles à l'œuvre depuis au moins une décennie (externalisation, sous-traitance...) et du faible dynamisme des services marchands. En France métropolitaine, l'industrie explique 70 % du recul de l'emploi au cours de la période 2008-2010 ; cette part s'élève à 74 % pour la région. Hors intérim, l'emploi régional dans les services marchands recule de 1,2 % de début 2008 à fin 2010.

Les évolutions de l'emploi sont contrastées d'un département à l'autre. La baisse de l'emploi salarié marchand est la plus marquée dans l'Aube, alors qu'en 2008 et 2009 celui-ci avait le mieux résisté de la région. Fortement touché en 2009 (-2,5 %), l'emploi salarié marchand baisse de nouveau dans la Marne, mais beaucoup plus modérément. Dans les Ardennes, et dans une moindre mesure en Haute-Marne, l'emploi salarié se redresse en 2010, grâce à une forte progression de l'emploi intérimaire. Sans celle-ci, l'emploi salarié marchand aurait baissé dans les Ardennes.



Des pertes d'emploi toujours lourdes dans l'industrie

En Champagne-Ardenne, comme en France métropolitaine, l'industrie perd tendanciellement des emplois depuis le début des années 2000. Entre 2002 et 2007, l'emploi industriel champardennais recule continûment, à un rythme annuel moyen de 2,7 %. En 2008 et 2009, avec la crise, la baisse s'amplifie avec des varia-

tions successives de -3,1 % et -5,5 %. En dépit d'un net ralentissement au quatrième trimestre 2010, les pertes annuelles d'emploi industriel restent lourdes sur l'année avec 2 800 postes de moins, soit une baisse de 3,1 %. En France métropolitaine, la baisse de l'emploi industriel (-1,8 %) s'atténue davantage, les pertes revenant à un rythme proche de celui d'avant la crise. Entre 2002 et 2010, la part de l'industrie dans l'emploi salarié marchand en France passe de 25 % à 20 %. Sur la même période, en Champagne-Ardenne, cette part diminue de 35 % à 29 %, soit un recul de 6 points contre -7 points pour l'ensemble des régions industrielles.

Dans un contexte de hausse des prix alimentaires et de stabilité de la consommation des ménages, l'emploi dans les industries agroalimentaires progresse de 130 postes en un an en Champagne-Ardenne, soit une augmentation de 0,8 %. Ce secteur, qui inclut en particulier les activités de champagnisation, est le seul dont les effectifs progressent ; tous les autres secteurs industriels perdent des emplois en 2010, notamment le secteur de l'automobile et ceux qui lui viennent en amont. Ainsi, les effectifs du secteur « fabrication de matériel de transport » reculent de 8,1 % (-320 postes de moins en un an), et ceux du secteur « fabrication d'équipements électriques et électroniques » de 4,8 % (-420 postes). Comptant également parmi les fournisseurs de l'automobile, par le biais de la métallurgie, du textile, du caoutchouc ou encore de la plasturgie, le secteur « fabrication d'autres produits industriels » perd 2 200 emplois supplémentaires en 2010, soit une baisse de 4,1 %, après celle de 7,3 % en 2009.

En raison de pertes importantes dans les entreprises liées à l'automobile ou au textile, l'Aube et la Marne sont les départements où l'emploi dans l'industrie est le plus en recul, respectivement de -3,6 % (-700 postes) et -3,3 % (-1 100 postes). La diversité du tissu productif de la Marne permet néanmoins d'atténuer cet impact. En particulier, l'économie présentielle, qui comprend les services à la population et les activités touristiques, est moins affectée que les autres secteurs par les baisses d'effectifs salariés. Après de fortes chutes d'effectifs en 2009, les pertes d'emplois dans l'industrie en 2010 sont proportionnellement moins importantes dans les Ardennes (-2,3 %, -490 postes) et en Haute-Marne (-2,7 %, -400 postes).



L'emploi tertiaire marchand porté par l'intérim

Après deux années consécutives de baisse, l'emploi salarié du secteur tertiaire marchand champardennais, qui représente 61 % des emplois de la région, augmente en 2010 : +1,3 %, soit un gain de 2 300 postes. Cette reprise est principalement portée par le secteur de l'intérim : +22,1 %, soit 2 300 postes de plus qu'un an plus tôt.

En Champagne-Ardenne comme au niveau national, l'emploi intérimaire a redémarré dès le second trimestre de 2009 après de fortes baisses en 2008. Entre le 1er trimestre 2008 et le 1er trimestre

2009, sur l'ensemble du territoire métropolitain, l'intérim a perdu 236 000 postes, majoritairement en raison de la réduction des missions dans l'industrie. En Champagne-Ardenne, sur la même période, la baisse est de 7 400 postes. Entre les premiers trimestres de 2009 et 2010, l'emploi intérimaire rebondit de 150 000 postes rien que pour les régions les plus spécialisées dans l'industrie. Pour la Champagne-Ardenne, la hausse est de 2 800 postes.

À la hausse comme à la baisse, l'intérim sert aux entreprises de main-d'œuvre de régulateur de l'emploi face aux variations conjoncturelles : le recours à l'intérim recule très rapidement en phase de repli de l'activité, ce qui permet de réduire l'impact sur les licenciements économiques ; à l'inverse, il redémarre très vite en phase de reprise, en attendant que le niveau de l'activité permette à nouveau aux entreprises d'embaucher. Entre fin 2009 et fin 2010, l'emploi intérimaire progresse de 700 postes en Haute-Marne et dans les Ardennes, ce qui représente des hausses respectivement de +55,4 % et +35,1 %. Dans la Marne (+13,1 % soit +640 poste) et dans l'Aube (+11,3 % soit +240 postes), les hausses sont plus faibles.

Hors intérim, l'emploi salarié du secteur tertiaire marchand est stable entre fin 2009 et fin 2010. Rassemblant un tiers des services marchands hors intérim, les effectifs du secteur du commerce et de la réparation automobile diminuent de 0,3 %, soit 190 postes de moins en un an. Dans le secteur du transport et de l'entreposage, l'emploi recule de 2,9 % en un an (-750 postes). Ces baisses sont à peine compensées par les gains d'emplois dans les services : l'emploi de l'hébergement et de la restauration gagne 130 postes en 2010, les activités financières 440 et les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises (comptabilité, gestion, nettoyage, etc.) 700. Avec un poids inférieur à 3 % dans l'ensemble des services marchands hors intérim, les secteurs de l'information et de la communication, et ceux des activités immobilières connaissent en 2010 une nouvelle baisse de leur effectif, respectivement de 3,7 % et 0,7 %.

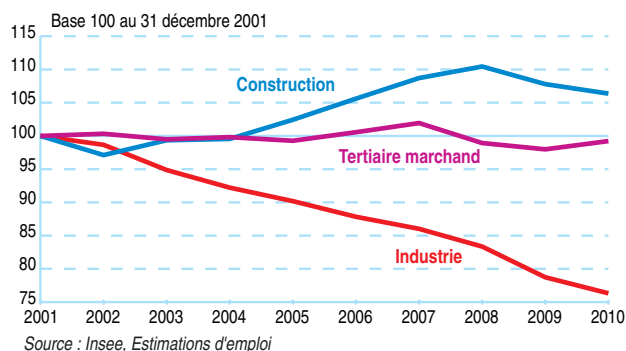


Poursuite de la baisse de l'emploi dans la construction

Amorcée deux trimestres plus tard en 2009 que dans les autres secteurs d'activité, la baisse de l'emploi dans le secteur de la construction (non compris les intérimaires) se prolonge en 2010. En lien avec les difficultés de reprise de l'activité, notamment dans la construction neuve, le repli de l'emploi champardennais (-1,3 %) est plus prononcé qu'au niveau national (-0,7 %). L'emploi baisse dans le secteur du bâtiment, et se stabilise presque dans les travaux publics. Hormis le département des Ardennes, dont les effectifs augmentent de 2,0 %, soit 100 postes supplémentaires, tous les autres départements de la région perdent des emplois dans la construction. La baisse est proportionnellement la plus marquée dans l'Aube (-3,1 %). Dans la Marne, premier département employeur de ce secteur de la région, les effectifs reculent de 1,8 %. En Haute-Marne, après une forte chute en 2009 (-4,5 %), la baisse des effectifs qui concerne encore 400 postes de travail, ralentit (-1,2 %) en 2010. ■

Patrick Bouny

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en Champagne-Ardenne



> > MÉTHODOLOGIE

- Source :** Une importante modification méthodologique a été effectuée, avec le passage au dispositif « Estel » (estimations d'emploi localisées) pour fournir les estimations annuelles d'emploi. Les estimations annuelles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles pour 2009 et 2010, en France métropolitaine et en Champagne-Ardenne sont calées sur les estimations annuelles d'emploi jusqu'au 31/12/2007, auxquelles sont appliquées des évolutions d'emploi. La source des évolutions d'emploi provient de statistiques établies par l'Insee à partir des réponses aux Urssaf et à la MSA faites par les établissements versant des cotisations sociales. L'Insee interroge également directement certaines grandes entreprises nationales sur l'évolution de leurs effectifs : La Poste, France Télécom, EDF, GDF, SNCF. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle Emploi.
- Champ :** Les estimations annuelles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles sont réalisées selon la nomenclature d'activité française « NAF rev. 2 ». Le champ est celui des secteurs dits « principalement marchands ». Il couvre 15 des 17 postes du niveau agrégé de cette nomenclature (secteurs DE à MN et secteur RU). Il regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture.
- Dispositif Estel :** Le dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé) détermine, par département, zone d'emploi, statut et secteur d'activité, un niveau d'emploi, en utilisant deux sources principales : les déclarations annuelles de données sociales (DADS) dites « grand format » car elles incluent les effectifs de la fonction publique d'État et les salariés des particuliers employeurs, auxquelles on rajoute les effectifs des non salariés. Les estimations calculées par Estel sont corrigées de la multi activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi.

Recul modéré du chômage

Après deux années de forte hausse, le chômage recule en 2010. En Champagne-Ardenne, la décrue s'est amorcée au 1^{er} trimestre 2010, comme au niveau national, et s'est prolongée tout au long de l'année à un rythme régulier de -0,1 point par trimestre. En un an, le taux de chômage localisé a ainsi diminué de 0,4 point pour s'établir, fin 2010, à 9,4 % de la population active de Champagne-Ardenne. Malgré cette baisse, la situation du marché du travail reste très dégradée par rapport à son niveau d'avant crise : en mars 2008, 7,7 % des actifs étaient au chômage, taux le plus bas jamais atteint au cours des vingt dernières années. Au niveau national, le taux de chômage au sens du BIT s'établit, fin 2010, à 9,2 %, en baisse de 0,3 point en un an. Selon les régions, une amplitude de cinq points sépare celle la moins touchée (7,7 % en Bretagne) de celle la plus concernée (12,7 % en Nord-Pas-de Calais).

La Champagne-Ardenne, avec un taux de 9,4 %, se situe au 6^e rang des régions de France métropolitaine les plus affectées par le chômage.

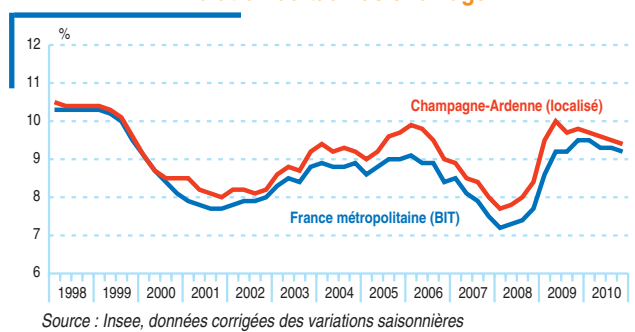
automobile, la baisse du chômage est plus importante dans les deux départements spécialisés dans cette industrie. La baisse est significative dans les Ardennes (-1,1 point), département qui demeure toutefois l'un des plus affectés de France métropolitaine (11,2 %). En Haute-Marne, le taux de chômage en diminuant de 0,6 point, repasse en dessous du taux de France métropolitaine (9,0 %). Le taux de chômage diminue moins fortement dans la Marne et l'Aube, avec respectivement -0,3 point et -0,1 point. La Marne reste toutefois le département le moins affecté de la région avec un chômage concernant 8,5 % de la population active.

Amélioration de la situation des jeunes

Au 31 décembre 2010, 57 557 demandeurs d'emploi de catégorie A sont inscrits à Pôle emploi en Champagne-Ardenne. Comme au niveau national, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 2,5 % en un an, avec 1 392 demandeurs d'emploi supplémentaires inscrits dans la région.

La demande d'emploi augmente davantage chez les femmes que chez les hommes (respectivement +4,6 % et +0,7 % en un an). En 2009, la dégradation du marché du travail avait davantage affecté les hommes que les femmes, la crise ayant fortement impacté le secteur industriel et celui de l'intérim. Comme au niveau national, avec la reprise du travail intérimaire dans lequel les jeunes hommes sont fortement représentés, la situation des hommes de moins de 25 ans s'améliore nettement en Champagne-Ardenne (-6,5 %). Les entrées en formation, favorisées par la politique en faveur du développement de l'alternance (+10 % de contrats en alternance signés entre 2009 et 2010) ont aussi favorisé le retour à l'emploi des jeunes. Au contraire, le nombre de seniors, d'au moins 50 ans, inscrits à Pôle emploi augmente de +18,1 %, deux

Évolution du taux de chômage



Baisse plus marquée dans les Ardennes et en Haute-Marne

Entre fin 2009 et fin 2010, le chômage localisé recule dans les quatre départements, mais à des rythmes différents. En lien avec la reprise de l'activité industrielle, notamment dans le secteur

Demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi de Catégorie A

	Champagne-Ardenne		France métropolitaine	
	Décembre 2010	Variation annuelle	Décembre 2010	Variation annuelle
Unités : nombre et %				
Ensemble	57 557	2,5	2 748 149	2,5
Moins de 25 ans	11 332	-6,5	496 998	-5,0
De 25 à 49 ans	35 734	1,6	1 756 267	1,5
50 ans et plus	10 491	18,1	494 884	15,8
Hommes	31 034	0,7	1 451 937	0,6
Moins de 25 ans	6 149	-9,9	264 401	-8,3
De 25 à 49 ans	19 202	-0,3	920 994	-0,3
50 ans et plus	5 683	20,4	266 542	15,2
Femmes	26 523	4,6	1 296 212	4,7
Moins de 25 ans	5 183	-2,1	232 597	-0,8
De 25 à 49 ans	16 532	4,0	835 273	3,5
50 ans et plus	4 808	15,5	228 342	16,5

Source : Pôle emploi, Dares

Taux de chômage

Unité : %	4 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2010	Variation annuelle (*)
Taux de chômage au sens du BIT			
France métropolitaine	9,5	9,2	-0,3
Taux de chômage localisé			
Champagne-Ardenne	9,8	9,4	-0,4
Ardennes	12,3	11,2	-1,1
Aube	9,9	9,8	-0,1
Marne	8,8	8,5	-0,3
Haute-Marne	9,6	9,0	-0,6

Données corrigées des variations saisonnières

(*) Variation par rapport au même trimestre de l'année précédente (en point)

Source : Insee

CHÔMAGE

points de plus qu'au niveau national. Pour les 25-49 ans, la hausse est plus limitée ; se situant à 1,6 %, elle masque aussi des évolutions différenciées entre hommes (-0,3 %) et femmes (+4,0 %).



Hausse des demandeurs d'emploi de longue durée

Conséquence des difficultés de reclassement, le chômage de longue durée continue de progresser en 2010. Parmi les 87 215 personnes inscrites à Pôle emploi en Champagne-Ardenne, exerçant ou pas une activité réduite (catégories A, B et C), 37,6 % sont

inscrits depuis plus d'un an. Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée augmente de 15,7 %, moins toutefois qu'au niveau national (+19,6 %). Néanmoins, le rythme de progression ralentit par rapport à la période antérieure (+4 859 en 2010, après +6 047 en 2009). ■

Cyril Pluym

Ancienneté d'inscription des demandeurs d'emploi en fin de mois

	Champagne-Ardenne		France métropolitaine	
	Décembre 2010	Variation annuelle	Décembre 2010	Variation annuelle
Unités : nombre, % et point				
Catégorie A B C	87 215	5,3	4 097 921	4,9
dont inscrits depuis plus d'un an	32 813	15,7	1 532 711	19,6
Part des inscrits depuis plus d'un an	37,6	3,4	37,4	4,6

Source : Pôle emploi, Dares

>> Le chômage dans les zones d'emploi

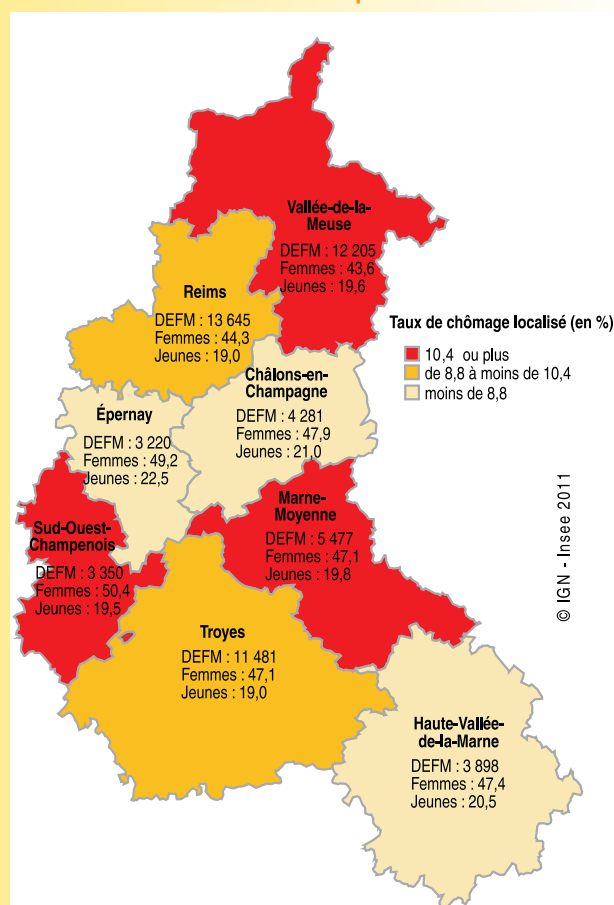
Entre fin 2009 et fin 2010, le taux de chômage localisé baisse dans toutes les zones d'emploi de la Champagne-Ardenne, à l'exception du Sud-ouest-Champenois où il stagne. Les baisses les plus importantes concernent la Vallée-de-la-Meuse (-1,0 point) et la Marne-Moyenne (-0,8 point). Ces deux territoires connaissent néanmoins les taux de chômage localisés les plus élevés de la région avec respectivement 11,7 % et 10,6 %. En un an, l'écart entre le taux de chômage localisé le plus élevé (situé dans la Vallée-de-la-Meuse) et le plus faible (enregistré dans la zone d'emploi d'Épernay) se réduit : il passe de 5,3 points en 2009 à 4,7 points en 2010.

Taux de chômage localisés par zone d'emploi

Unités : % et point	4 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2010	Variation annuelle
Vallée-de-la-Meuse	12,7	11,7	-1,0
Reims	9,1	8,8	-0,3
Châlons-en-Champagne	8,1	7,9	-0,2
Épernay	7,4	7,0	-0,4
Marne-Moyenne	11,4	10,6	-0,8
Sud-Ouest-Champenois	10,4	10,4	0,0
Troyes	9,9	9,7	-0,2
Haute-Vallée-de-la-Marne	8,0	7,5	-0,5

Source : Insee

Le chômage et les demandeurs d'emploi (catégorie A) dans les zones d'emploi fin 2010



Source : Insee, Pôle emploi, Dares



>> DÉFINITIONS

Définition (DARES) : Le chômage au sens du BIT et le chômage localisé

Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) comptabilise les personnes en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui :

- 1°) n'ont pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- 2°) sont disponibles pour travailler dans les deux semaines ;
- 3°) ont entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou ont trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Le chômage au sens du BIT est estimé par l'Insee à partir de l'enquête Emploi. Cette enquête est en effet la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité.

Aux échelons régionaux, départementaux et zones d'emploi, les taux de chômage localisés publiés par l'Insee synthétisent les informations issues de l'enquête Emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A. Du fait de ce mode d'élaboration, les taux de chômage localisés ne sont pas considérés comme étant « au sens du BIT ».

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage BIT sur la France métropolitaine à l'aide de la structure géographique observée dans les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite corrigée des variations saisonnières. La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations trimestrielles d'emploi au lieu de résidence par département. Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimée.

Le chômage localisé par zone d'emploi est obtenu en répartissant entre les zones ou fractions de zones d'emploi incluses dans un département, le nombre de chômeurs brut retenu au numérateur du taux de chômage départemental. Cette ventilation se fait au prorata du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A. Les données sont ensuite corrigées des variations saisonnières propres à chaque zone d'emploi et calées sur le nombre de chômeurs départementaux.

Définition : Distinction entre chômage au sens du BIT et demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

En particulier, le simple renouvellement de l'inscription à Pôle emploi n'est pas considéré comme une démarche active de recherche d'emploi ; néanmoins, un contact avec un conseiller du service public de l'emploi au cours du mois précédant l'enquête Emploi reste considéré comme une démarche active de recherche d'emploi.



>> MÉTHODOLOGIE

Les demandeurs d'emploi selon la catégorie

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Tableau de correspondance - Champagne-Ardenne

Catégories statistiques	Catégories administratives		Catégories statistiques	Catégories administratives	
	Décembre	Variation		Décembre	Variation
	2010	annuelle		2010	annuelle
A	57 557	2,5	Catégorie 1 hors activité réduite	48 841	1,7
			Catégorie 2 hors activité réduite	5 798	6,4
			Catégorie 3 hors activité réduite	2 918	7,6
B	11 840	5,1	Catégorie 1 en activité réduite	9 076	4,9
			Catégorie 2 en activité réduite	1 929	5,6
			Catégorie 3 en activité réduite	835	6,5
C	17 818	15,6	Catégorie 6	15 177	17,2
			Catégorie 7	1 559	7,4
			Catégorie 8	1 082	6,3
D	6 302	-1,6	Catégorie 4	6 302	-1,6
E	7 793	4,3	Catégorie 5	7 793	4,3
A B C	87 215	5,3	Catégorie 1	57 917	2,2
			Catégorie 2	7 727	6,2
			Catégorie 3	3 753	7,3
			Catégorie 6	15 177	17,2
			Catégorie 7	1 559	7,4
			Catégorie 8	1 082	6,3

Données brutes

Sources : Pôle emploi, Dares

POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Vers une amélioration du marché du travail

L'année 2010 est marquée par une amélioration de la situation économique : le recours à l'activité réduite est moins prononcé qu'en 2009 (baisse de 70 % des heures consommées par les établissements champardennais), les licenciements économiques sont moins nombreux (-23 % entre 2009 et 2010) et les démarches de recrutement plus fréquentes (hausse des offres d'emploi collectées par Pôle emploi de 8 % et hausse du recours à l'emploi intérimaire). Cette situation plus favorable en 2010 a un impact sur la situation du marché du travail avec une progression de la demande d'emploi moins forte qu'en 2009.

Elle tient en partie aux mesures prises par l'État pour soutenir l'activité économique d'une part, favoriser l'insertion des publics les plus en difficulté d'autre part.

Un soutien à l'activité industrielle

Dans le contexte de crise, l'État a financé des actions en vue de soutenir l'activité économique et d'accompagner les mutations économiques.

Dans le secteur industriel, en 2010, près de 400 entreprises ont été accompagnées dans le cadre de 19 projets de différentes natures visant notamment les filières stratégiques traditionnelles (automobile, textile, agro-alimentaire, emballage et conditionnement) et les filières et activités émergentes (énergie, bois, éco-entreprises). Le projet concernant les éco-entreprises a ainsi donné lieu à la mise en place d'un annuaire de ces entreprises et d'un site internet pour favoriser leur visibilité, au lancement d'un club d'entreprise qui met à disposition des informations et outils pour soutenir le développement économique de la filière (veille économique...) et organise des formations pour répondre à ses besoins.

La formation des salariés, notamment pendant les périodes d'activité réduite, est également largement soutenue. Sur 2010, près de 5 000 salariés ont ainsi bénéficié de 210 000 heures de formation dans le cadre d'un dispositif financé par l'État (actions de reconnaissance des compétences par l'obtention d'une certification, formations qualifiantes notamment).

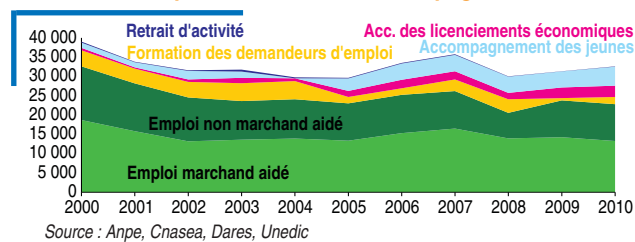
Les deux Pôles de compétitivité « **Industries et Agro-resources** » et « **Matériaux** » (activités autour des matériaux dans les domaines automobile, énergie, aéronautique et médical), soutiennent l'ingénierie de projets de R&D.

Dans le secteur du commerce et de l'artisanat, plusieurs opérations ont également été financées par l'État en partenariat avec d'autres acteurs territoriaux (Conseil régional notamment) et notamment des opérations d'aménagement du territoire : travaux de voiries ou signalétiques, réhabilitation de locaux ou d'équipements professionnels, restructuration de centres commerciaux, comme celui du Verbeau à Châlons-en-Champagne. Environ trente projets, validés depuis 2009, sont ainsi en cours de réalisation sur l'ensemble du territoire champardennais.

Poursuite des dispositifs d'aide au reclassement des salariés

Bien que moins fréquents qu'en 2009, les licenciements économiques touchent encore de nombreux salariés en 2010. Pour favoriser le retour à l'emploi de ces salariés, deux principaux dispositifs d'accompagnement renforcé et individualisés sont mobilisés : le contrat de transition professionnelle (CTP) mis en place sur le département des Ardennes et sur la zone d'emploi de la Marne moyenne et les cellules de reclassement sur les autres territoires de la région. En 2010, 1 600 salariés licenciés adhèrent à un de ces deux dispositifs, et bénéficient ainsi d'un accès facilité aux formations, d'une aide fréquente pour leur recherche d'emploi pendant une durée variable mais pouvant aller jusqu'à un an, voire un peu plus. Le taux de reclassement en emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, création/reprise d'entreprise) à l'issue de ces dispositifs varie de 30 à 40 % selon le dispositif et le territoire.

Évolution et structure des entrées enregistrées dans les principales mesures de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle en Champagne-Ardenne



Des mesures en faveur de l'emploi tournées vers les publics les plus fragilisés

L'année 2010 est marquée par un ensemble de mesures en faveur du développement de l'alternance pour réduire le chômage des jeunes, et la mobilisation forte des dispositifs de contrats aidés pour répondre à la problématique du chômage de longue durée notamment.

En 2010, le recours aux contrats en alternance augmente de 10 % par rapport à l'année précédente, ce qui tient notamment à la mise en place d'un réseau de développeurs de l'alternance en région, pour sensibiliser les employeurs à ces dispositifs. Environ 8 750 contrats par type sont signés en 2010, dont 6 150 en apprentissage. Les jeunes sont les principaux bénéficiaires, y compris des contrats de professionnalisation (plus de 80 %). Parallèlement, les contrats aidés sont fortement utilisés : environ 9 400 contrats aidés sont prescrits dans le secteur non marchand et près de 2 400 dans le secteur marchand. ■

Delphine Rivière
Directrice Champagne-Ardenne

Baisse légère des effectifs, résultats en hausse

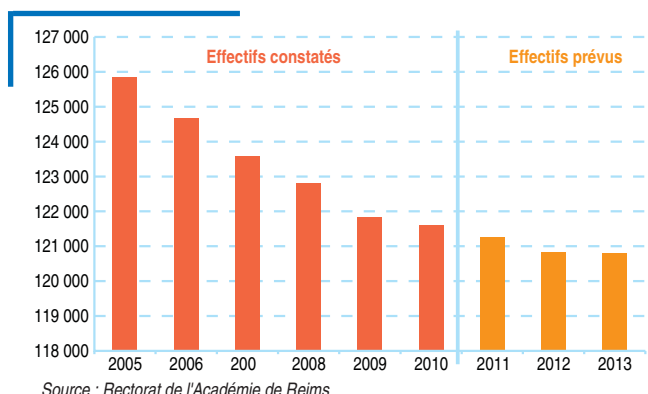
A la rentrée 2010, toutes formations comprises, l'Académie de Reims forme 133 196 élèves dans les écoles du premier degré public et privé, 114 244 élèves dans le second degré (collèges et les lycées) et post bac public et privé et 24 384 étudiants scolarisés à l'Urca et l'UTT, ce qui représente 20,2 % de la population de Champagne-Ardenne. Le niveau de qualification s'améliore, mais l'insertion professionnelle se dégrade. L'apprentissage accroît lentement son attractivité et les résultats aux examens progressent entre 2009 et 2010 pour se rapprocher de la moyenne nationale.

La baisse des effectifs s'atténue dans le premier degré

Alors que la baisse des effectifs accueillis dans l'enseignement du premier degré public était de l'ordre de 1 000 élèves par an sur les dernières années écoulées, elle n'est que de 222 à la rentrée 2010. Dans le public, 121 594 sont scolarisés : 47 044 élèves dans des classes préélémentaires, 73 584 dans les classes de niveau élémentaire et 966 dans l'enseignement spécialisé. Les classes préélémentaires accueillent 43 élèves de plus que l'année dernière ; en revanche, l'élémentaire en perd 244 par rapport à la rentrée 2009. Au niveau départemental, seule l'Aube voit ses effectifs croître (+ 249 élèves) alors que les autres départements affichent des pertes d'effectifs : -101 élèves pour la Marne, -152 pour la Haute-Marne et -218 pour les Ardennes.

Le nombre d'élèves scolarisés dans les classes relevant de l'enseignement privé est aussi en diminution. Il passe de 11 813 en 2009 à 11 602 en 2010. Cette tendance à la baisse des effectifs va se poursuivre sur les prochaines années.

Évolution du nombre d'élèves dans le premier degré public de l'académie de Reims



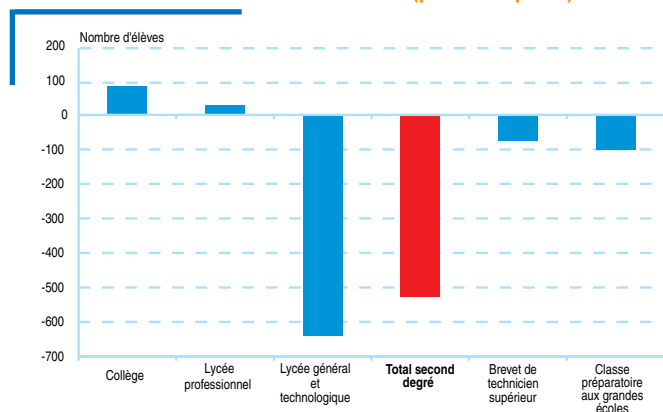
Moins de lycéens et de post bac mais plus de collégiens

À la rentrée 2010, les établissements publics et privés sous contrat du second degré de l'académie de Reims accueillent 114 244

élèves (94 992 dans le public et 19 252 dans le privé), soit 693 élèves de moins qu'en 2009. La baisse de 0,6 % des effectifs, enregistrée cette année, est nettement moins prononcée que celle des années précédentes.

Alors que les effectifs des classes de collèges et des lycées professionnelles augmentent respectivement de 0,13 % (+82 élèves) et 0,18 % (+29 élèves), ils baissent dans les lycées généraux et technologiques (-639 élèves). Les sections post bac des lycées publics et privés accueillent 1 125 élèves en CPGE, 4 567 en BTS et 83 en DCG, soit 156 élèves de moins qu'en 2009. L'enseignement privé accueille 17 % des effectifs, en légère progression par rapport à 2009.

Évolution des effectifs d'élèves entre 2009 et 2010 dans l'académie de Reims (public et privé)



Source : Rectorat de l'Académie de Reims



>> DÉFINITIONS

- CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles
- STS : Section de technicien supérieur
- BTS : Brevet de technicien supérieur
- DCG : Diplôme de comptabilité et gestion
- DCESF : Diplôme conseiller en économie sociale et familiale



>> SOURCES

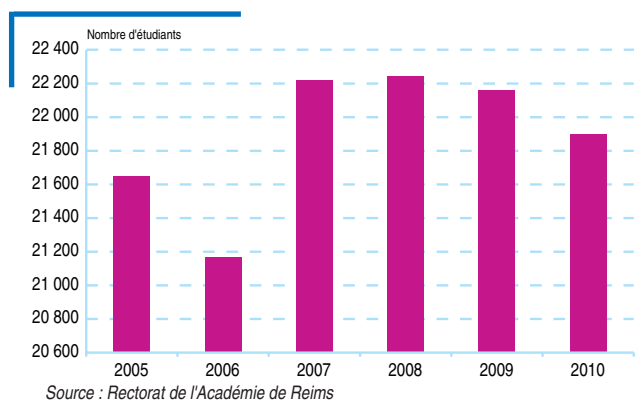
Les données proviennent respectivement : du recensement à l'issue de la session de septembre des résultats aux examens ; de l'enquête IVA (enquête emploi/formation/qualification) ; du constat et des prévisions d'effectifs d'élèves et étudiants dans les écoles, collèges, lycées et université.

Champ : Champagne-Ardenne / France métropolitaine et DOM. Les élèves sont scolarisés dans le public et privé sous contrat.

Baisse légère des étudiants dans les IUT et IUFM, légère hausse dans les autres formations

En 2010, les effectifs d'étudiants de l'université de Reims Champagne-Ardenne (Urc) s'élevaient à 21 898 étudiants, soit une baisse de 265 élèves (1,2 %) par rapport à 2009. Les effectifs des IUT et des IUFM ainsi que ceux du Service d'Enseignement à Distance ont diminué respectivement de 3,1 % (4 135 élèves en 2009 contre 4 005 élèves en 2010), de 24,3 % (1 492 élèves en 2009 contre 1 130 élèves en 2010) et de 15,2 % (567 élèves en 2009 contre 481 élèves en 2010). Le nombre d'étudiants inscrits en faculté de médecine a augmenté de 1,2 % par rapport à la rentrée 2009. Les formations universitaires (hors IUT et IUFM) gagnent 230 étudiants (soit une hausse de 2 % par rapport à l'année 2009) tandis que, l'université technologique de Troyes (UTT) voit ses effectifs se stabiliser en 2010 (2 473 étudiants en 2009 contre 2 486 étudiants en 2010).

Évolution du nombre d'étudiants de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

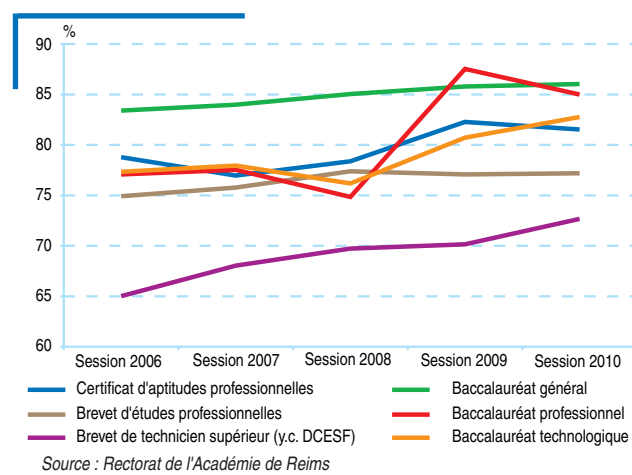


Résultats en constante progression qui se rapprochent de la moyenne nationale

Toutes séries confondues, le taux de réussite global au brevet 2010 s'établit à 82,1 %, soit 1,4 point de plus qu'en 2009. Pour la deuxième année consécutive, la barre des 80 % est franchie, les résultats académiques se rapprochant des résultats nationaux (83,5 %). De même, le taux de réussite au BEP progresse, passant de 77,1 % en 2009 à 77,2 % en 2010. À l'inverse, le taux de réussite au CAP recule de 82,3 % en 2009 à 81,6 % en 2010. En 2010, le taux de réussite au baccalauréat, toutes séries confondues, s'établit à 85 %, soit de 0,2 point de plus qu'en 2009. Bien que la région se rapproche de la moyenne nationale, l'écart demeure et s'explique en partie par la moindre performance au baccalauréat professionnel : le taux de réussite en Champagne-Ardenne (85,6 %) se situe en effet à 0,9 point sous la moyenne nationale. Atteignant 86,1 % en 2010, le taux de réussite au baccalauréat général progresse de 0,3 point en un an. Les résultats au baccalauréat technologique augmentent également :

en s'établissant à 82,4 %, le taux de réussite dans ces séries gagne 1,9 point en un an et se situe à 0,8 point au dessus de la moyenne nationale. Enfin, avec un taux de réussite au BTS de 72,6 % en progression de près 2,5 points par rapport à 2009, l'académie de Reims demeure au dessus de la performance nationale (69,9 %).

Évolution du taux de réussite aux examens dans l'académie de Reims



Une insertion en baisse malgré un niveau de qualification en hausse

En 2008-2009, 36 142 élèves du public et privé sous contrat (sous statut scolaire) étaient inscrits dans des formations de niveaux 3 (inscription en année terminale de BTS, CPGE, DCG, DCESF...), de niveaux 4 (inscription en classe de terminale générale et technologique, terminale professionnelle) et 5 (inscription en année terminale de CAP, de BEP/mention complémentaire/Diplôme National au Brevet). Au 1^{er} février 2010, 31 594, soit 87,4 %, poursuivent leurs études et 4 548 d'entre eux (50,4 % de jeunes femmes contre 49,6 % de jeunes hommes), diplômés ou non, quittent le système scolaire.

Interrogés sur leur situation sept mois après leur sortie de formation, 42,8 % (44,6 % en 2007-2008) d'entre eux déclarent occuper un emploi et 47,4 % (44,6 % en 2007-2008) en rechercher un. Par ailleurs, 5,4 % d'entre eux étaient inactifs et 4,4 % en stage de formation. En termes d'insertion professionnelle selon le secteur d'activité des entreprises : 13,7 % des sortants occupent leur premier emploi dans le bâtiment et 15,4 % dans l'immobilier et le commerce. L'hôtellerie et la restauration embauchent au total 10,4 % des sortants. Enfin, les services aux entreprises et aux particuliers (respectivement, l'administration et les collectivités locales) emploient 12,3 % (respectivement, 5,2 %) des sortants tandis que l'industrie (mécanique, électricité et métallurgie) emploie 5,5 % des sortants. ■

Victor Nzobounsana
Rectorat

Stabilisation du nombre de licenciés

Avec 274 578 licenciés sportifs en 2010, la Champagne-Ardenne stabilise sa position au 19^e rang des régions, juste avant la Franche-Comté, le Limousin et la Corse soit la même place que dans le classement en démographie. Les effectifs champardennais licenciés représentent 1,8 % de l'ensemble des licenciés de France métropolitaine, soit 0,4 point de moins que le poids démographique de la région.

La Marne est assez largement en tête toutes fédérations confondues quant au nombre de licenciés. La Marne réunit 111 802 licenciés, suivie par les Ardennes (60 765), l'Aube (59 057) et la Haute-Marne (40 489).

Les terrains de football sont les installations sportives les plus nombreuses

En Champagne-Ardenne, 60,2 % des communes disposent d'au moins une installation sportive, telles que des terrains de sport (pour le football, le hand-ball...) ou des salles polyvalentes par exemple. En 2010, parmi les 4 662 installations sportives de la région, 1 421 sont des terrains de football, 1 009 des courts de tennis et 519 des salles polyvalentes. Pour 42 % de la population champardennaise, la Marne concentre 3 122 installations sportives, soit 67 % du total régional.

Afin de pratiquer les activités, les installations sportives peuvent être complétées d'équipements adaptés : par exemple, une salle

de sport peut intégrer un mur d'escalade. En 2010, 7 171 équipements sportifs sont recensés en Champagne-Ardenne.

Une augmentation du nombre de diplômes délivrés

En 2010, 325 diplômes professionnels sont délivrés pour exercer les métiers de l'animation et du sport. Leur forte augmentation (+51 % par rapport à 2009) s'explique largement par la montée en charge des demandes d'équivalence. Les diplômes non professionnels se répartissent à raison de 1 003 BAFA et 37 BAFD. Plus également équilibrées entre les deux sexes, les formations professionnelles ont été suivies par 377 stagiaires, soit 130 de plus qu'en 2009.

La région est marquée par une faiblesse des opérateurs privés dans le domaine de l'animation et du sport. Six structures développent depuis plusieurs années une offre de formation qui reste certes modeste mais qui s'avère complémentaire de celle du CREPS. En Champagne-Ardenne, le CREPS de Reims demeure le principal opérateur public des formations qualifiantes initiales et continues conduisant directement aux métiers du sport et de l'animation. En 2010, 56 % de l'offre de formation dans ce secteur était assuré par le CREPS de Reims.

Parmi les 82 diplômés du BEES en 2009, 93 % occupent un emploi en 2010 ; ils enseignent ainsi au CREPS ou dans un autre organisme de formation. Pour 41 % d'entre eux, ces emplois sont en relation directe avec le diplôme délivré par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, et par le ministère des Sports. Enfin, 10 % sont en contrats à durée indéterminée et 20 % en CDD. ■

Pierre Oudot
DRJSCS de Champagne-Ardenne

Licenciés sportifs

Unité : nombre	Nombre de licenciés			Nombre de licenciés par habitant	
	Champagne-Ardenne	France métrop.	Poids régional	Champagne-Ardenne	France métrop.
Fédérations olympiques unisport	150 995	7 430 900	2,03	11,3	12,0
Fédérations non olympiques unisport	34 841	2 661 260	1,31	2,6	4,3
Fédérations multisports	88 742	4 977 161	1,78	6,6	8,0
Total	274 578	15 069 321	1,80	20,5	24,3

Source : Ministère des sports



>> DÉFINITIONS

- **BAFA** : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
- **BAFD** : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
- **BEES** : Brevet d'État d'éducateur sportif
- **BPJEPS** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
- **UCC** : unité capitalisable complémentaire
- **CS** : certificat de spécialisation
- **DEJEPS** : Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- **DESJEPS** : Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- **CREPS** : Centre régional d'éducation physique et sportive

>> Les filières d'accès au sport de haut niveau

En 2010, 103 sportifs sont inscrits sur les listes de haut niveau ; deux tiers sont des hommes, un tiers des femmes. Ces sportifs se répartissent dans les catégories suivantes : 11 élites, 40 seniors et 47 jeunes. Par ailleurs, 22 sportifs ont été sélectionnés en 2010 aux grandes compétitions : jeux olympiques, championnat du monde et championnat d'Europe. Enfin, 96 sportifs ont bénéficié d'une bourse de haut niveau.

En 2010, 147 sportifs sont classés dans la catégorie espoirs et 102 sportifs fréquentent les 6 pôles espoirs labellisés par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative situés dans la région (athlétisme, aviron, basket, football, judo et hand-ball) et les deux centres régionaux d'entraînement et de formation (centre d'entraînement du Reims Champagne Hockey et centre fédéral de ligue de tennis).

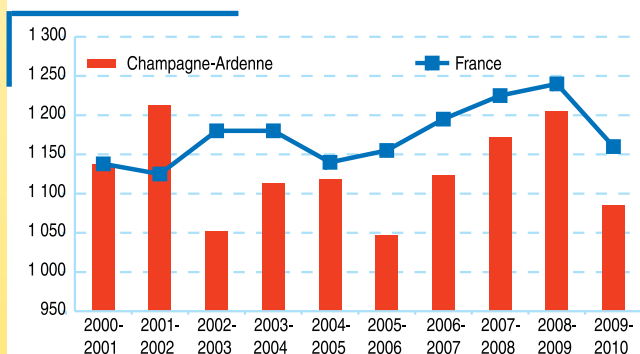
Essoufflement de la création d'association

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, environ 23 500 associations maillent le territoire de la Champagne-Ardenne. Parmi elles, 1 085 ont été créées en 2009-2010 soit une baisse de 9,9 % par rapport à 2008-2009. Comme au niveau national, la création d'association semble s'essouffler cette année après une montée en puissance assez nette dès le début de la crise économique.

Des créations d'associations en retrait

La Marne représente à elle seule 44 % des créations régionales. L'Aube et les Ardennes viennent ensuite avec une contribution respective de 22 % et de 20 % du total régional ; le poids de la Haute-Marne est de 14 %. L'année 2009-2010 a été marquée par un nombre de créations en baisse dans tous les départements.

Nombre de créations d'association



Ce suivi s'effectue selon l'année associative, calée sur l'année scolaire. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale, à partir de la même base 2000-2001

Source : Journal Officiel

Depuis 3 ans, le sport, les loisirs et l'éducation sont à l'origine d'un plus grand nombre d'associations nouvelles que la culture ou le social. En effet, 20 % des inscriptions sont enregistrées sous le thème « Sports activités de plein air » en Champagne-Ardenne, soit cinq points de plus qu'au niveau national. En 2009-2010, ce sont ainsi 3 729 associations sportives qui maillent le territoire champardennais.



>> POUR EN SAVOIR PLUS

- [Direction régionale de la Jeunesse et Sports et de la Cohésion sociale](#)
- [Ministère de la Recherche et des solidarités](#)

L'emploi dans les associations : reflet de la crise économique

Après une année 2007 morose, la situation de l'emploi dans les associations de la région se redresse dès les premiers signes des crises financière et économique de 2008 et 2009. Dès le 1^{er} trimestre 2010, l'emploi associatif repart à la baisse, concomitamment aux premiers signaux positifs de sortie de crise. En 2010, plus de 3 000 associations emploient des salariés. La région compte moins de petites associations employeuses que le niveau national, respectivement 49 % et 53 %, et proportionnellement plus d'associations de taille moyenne (de 10 à 49 salariés) qu'au niveau national.

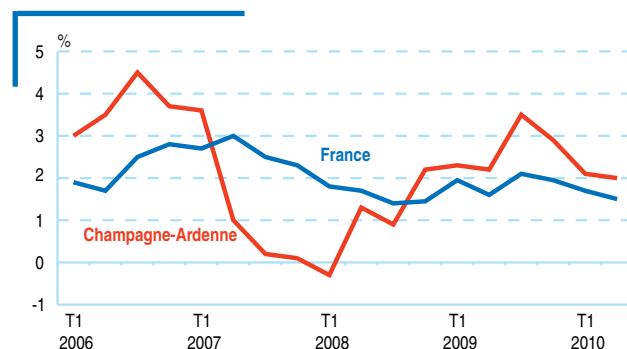
L'emploi associatif régional a successivement augmenté de 2,1 % au premier trimestre 2010 et de 2,0 % au deuxième trimestre 2010, par rapport aux mêmes trimestres 2009 (glissement annuel). La Champagne-Ardenne est de ce point de vue plus dynamique que l'ensemble des régions françaises puisqu'au niveau national, ces augmentations ont été respectivement de 1,6 % et de 1,4 %.

L'emploi du secteur sanitaire et social de la région a évolué de 1,7 % au premier trimestre 2010 et de 1,5 % au deuxième trimestre 2010, par rapport à ces mêmes trimestres de 2009. Les autres secteurs associatifs (enseignement, sport, culture, loisirs...) évoluaient respectivement de 2,8 % et de 3 % au cours des mêmes périodes.

Consacrant quotidiennement et de façon désintéressée un peu de leur temps, entre 190 000 et 220 000 bénévoles animent la vie associative en Champagne-Ardenne. En moyenne, 7 à 8 bénévoles par association interviennent hebdomadairement dans l'animation de leur structure. En généralisant, ce sont alors entre 100 000 et 120 000 bénévoles qui interviennent au moins une fois par semaine dans les associations de Champagne-Ardenne, en 2010. ■

Pierre Oudot
DRJSCS Champagne-Ardenne

Évolution trimestrielle de l'emploi associatif



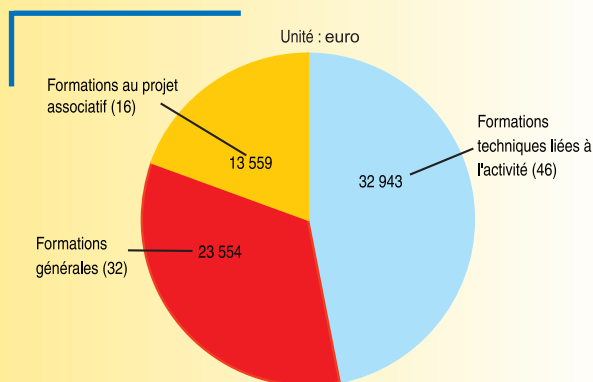
Source : ACOSS-URSSAF. Données corrigées des variations saisonnières (CVS).

La formation des bénévoles et des salariés

Le conseil de développement de la vie associative (CDVA) apporte un soutien financier sous forme de subventions aux associations qui initient et présentent des projets participant aux politiques menées par l'État et la région en matière de développement de la vie associative. Les crédits du CDVA sont destinés à financer, à titre principal, des actions de formation des bénévoles, 2010 constituant la deuxième année de déconcentration des crédits en région.

En 2010, 98 actions de formations, dont 4 actions expérimentales sont financées dans le cadre du CDVA ce qui représente près de 157 jours de formation. Ces chiffres sont en augmentation de 5,5 % par rapport à 2009. Près de la moitié (48 %) des formations financées sont en lien avec les techniques développées par l'activité contre 33 % pour des formations générales (statuts, juridique, fiscalités...) et 19 % pour les formations au projet associatif.

Montant total des actions de formations financées par type d'action sur 2010



Note : entre parenthèse, le nombre d'actions financées
Source : DRJSCS